



Réduire &
Sensibiliser



Collecter



Valoriser



Financer

RAPPORT ANNUEL 2020

SERVICE PUBLIC
D'ÉLIMINATION DES
DÉCHETS MÉNAGERS



GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LA MÉTROPOLE

La Métropole de Tours assure, depuis 2000, le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés de ses 22 communes membres. Le territoire représente 298 907 habitants répartis sur 39 000 hectares et comprend tout type d'habitat : des centres urbains, des villes pavillonnaires comme des communes rurales. Tours Métropole Val de Loire (TMVL) exerce ainsi en totalité la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés », à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation.

Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, la Direction Déchets et Propreté compte au 31 décembre 2020, 323 agents permanents dont 41 agents saisonniers ou remplaçants dépôts. Elle fait également appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

👁️ Voir graphique correspondant page 39

Les objectifs du service sont multiples :

- offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers,
- faire maigrir les poubelles,
- valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique,
- développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.

Chiffres marquants 2020

Le bilan de l'année écoulée fait apparaître une baisse globale des tonnages de 1,4% par rapport à 2019. Le tonnage total collecté et traité est de 149 762 soit 500 kg de déchets produits au total par habitant et par an.

Le taux global de valorisation des déchets est de 56%, soit en légère amélioration par rapport à l'année

dernière. La loi de transition énergétique impose un objectif à 55% en 2020 et 65% en 2025.

👁️ Voir les deux tableaux correspondants page 41

Les événements marquants de l'année 2020

- Extension du réseau de Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE)
- Mise en place de composteurs partagés
- Démarrage de la collecte des masques à usage unique
- Négociation avec les 4 candidats pour la construction et l'exploitation du futur centre de tri du Cassantin

SOMMAIRE



Réduire & Sensibiliser

La réduction des déchets à la source	p 5
La communication de proximité	p 7
La sensibilisation des scolaires aux gestes de tri et à la valorisation.....	p 9



Collecter

La collecte des déchets ménagers et assimilés	p 12
L'unité Bacs et Points d'Apport Volontaire	p 18



Valoriser

L'unité déchèteries et moyens matériels	p 22
Le tri des emballages et des journaux-magazines en centre de tri et leur valorisation	p 25
Les déchets verts.....	p 28
Les encombrants	p 29
Les gravats et déchets de plâtre	p 30
Les déchets de bois	p 31
Le tout-venant de déchèteries	p 32
Autres déchets collectés en déchèteries	p 33
La valorisation en chiffres	p 34
Les déchets non valorisés	p 35



Financer

Les dépenses	p 37
Les recettes	p 37

Annexes

Annexes.....	p 39
--------------	------



RÉDUIRE ET SENSIBILISER

La réduction des déchets
à la source p 5

La communication
de proximité p 7

La sensibilisation
des scolaires aux gestes
de tri & à la valorisation p 9



LA RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE



Lombricomposteur

Dès 2011, Tours Métropole Val de Loire s'est engagée dans la lutte pour la réduction des déchets à la source en adoptant un programme de prévention avec l'Ademe. Voici les différentes actions qui sont menées au quotidien afin de réduire et éviter la production de déchets sur le territoire métropolitain.

Prévention des déchets

- **22 058 composteurs** ont été distribués aux particuliers possédant un jardin, soit un taux d'équipement sur le territoire de 32%. Cette action permet d'éviter de jeter 70 kg par an et par habitant de déchets verts et biodéchets soit environ 3 860 tonnes évitées par an.

- **911 lombricomposteurs** sont à ce jour en fonctionnement dans des appartements ou maisons de ville. Cette action permet de détourner et de valoriser environ 77 kg de biodéchets par an et par foyer soit environ 70 tonnes évitées par an.

- **51 402 étiquettes Stop Pub** sont apposées sur les boîtes aux lettres de notre territoire et ce chiffre ne cesse d'augmenter. A ce jour, un taux d'apposition de 31,32% permet d'éviter environ 1 250 tonnes/an de prospectus.

- **34 boîtes à livres** sont aujourd'hui installées. Elles permettent, dans des lieux propices à la détente, de donner une seconde vie aux livres et revues, de transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture, de créer du lien social et de fédérer les personnes autour d'un bien commun.



Compostage partagé dans une école

- À ce jour, **deux ambassadeurs** sont référents sur le sujet du compostage. Leur mission consiste à développer des sites de compostage partagé ainsi qu'à orienter et accompagner les usagers dans leur démarche de traitement des déchets à la source. **33 sites de compostage partagé pour 364 personnes**, installés par Tours Métropole Val de Loire, sont aujourd'hui en fonctionnement, et de nombreux autres sont en projet. Cette action permet le détournement d'environ 15 tonnes de biodéchets par an.



Stop Pub sur une boîte aux lettres

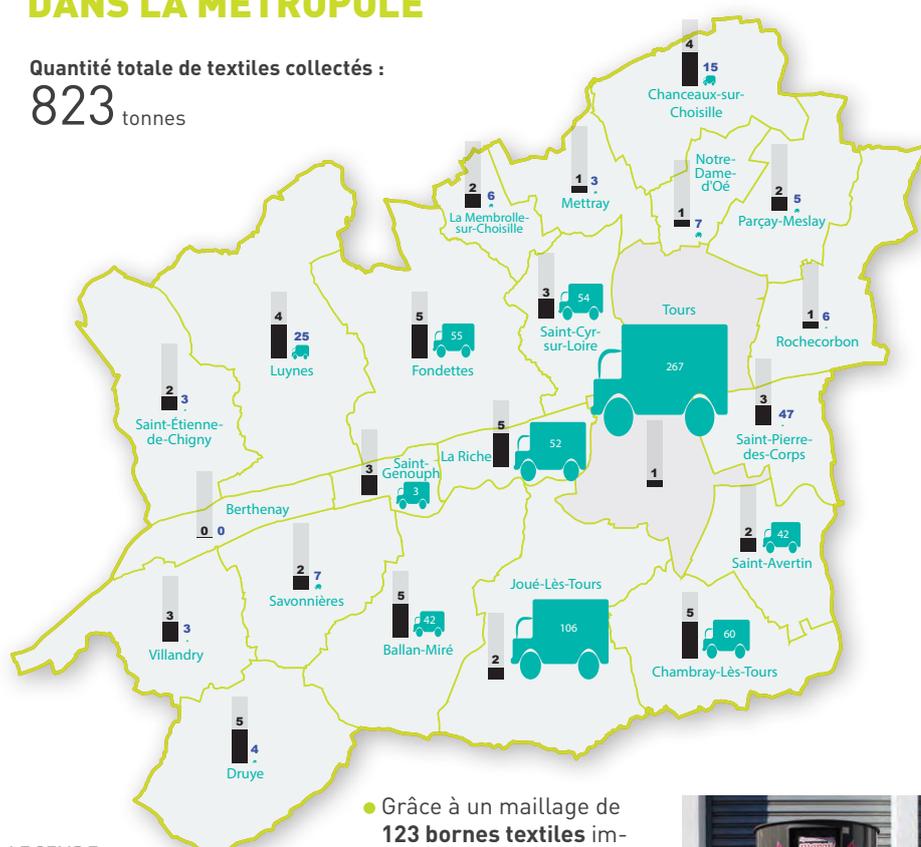


Boîte à livres

COLLECTE DE TEXTILES DANS LA MÉTROPOLE

Quantité totale de textiles collectés :

823 tonnes



LEGENDE

Poids (tonnes)

Ratio (kg/hab)

● Grâce à un maillage de **123 bornes textiles** implantées sur le territoire, l'entreprise Le Relais a collecté, recyclé et valorisé 823 tonnes de textiles en 2020. *Voir carte ci-dessus*, soit une baisse de 16% due à la crise sanitaire et au confinement strict durant 8 semaines.



Borne textile



Trimobile sur marché du Boulevard Béranger

● La Trimobile créée depuis 2015, dispositif de communication très apprécié des habitants, permet d'apporter un service de proximité. Elle renseigne aussi les usagers sur l'ensemble des sujets liés aux déchets. En effet, ce service répond aux

souhaits des personnes âgées ou à mobilité réduite, ainsi qu'aux personnes qui n'ont pas de véhicule et / ou habitent loin d'une déchèterie et qui souhaitent trier leurs déchets.

BILAN DE LA TRIMOBILE POUR L'ANNÉE 2020



2 338 personnes sont venues à la Trimobile pour y déposer des déchets, ou pour y demander des renseignements, soit une baisse de 27%, due à la crise sanitaire et au confinement strict durant 8 semaines.



3 722 Petits Appareils Ménagers collectés, soit 14 tonnes



1 969 ampoules et néons collectés, soit 207 kilos



919 cartouches d'encre collectées



2 766 radiographies collectées



362 sacs de textiles collectés, soit 1,45 tonnes



196 paires de lunettes collectées



292 kg de piles et petites batteries collectées



LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ



La sensibilisation des habitants aux consignes de collecte

Sept ambassadeurs de collecte assurent la communication au quotidien auprès de la population, sur l'aspect Collecte Sélective et sur les consignes métropolitaines liées aux déchets. Leurs interventions participent à la sensibilisation des usagers sur les bonnes pratiques sur l'aspect de présentation des déchets.

Parmi ces interventions, on compte notamment :

- **L'information auprès des usagers** : rencontre en porte-à-porte des habitants, des commerçants ou d'autres usagers, pour expliquer les consignes de tri et répondre aux questions afin de sensibiliser les usagers au tri des déchets,
- **Le suivi de la performance et de la qualité des collectes sélectives** : les ambassadeurs en relation avec les agents de collecte, les entreprises prestataires, les organismes HLM, les syndicats d'immeubles, les associations de quartier, participent à l'optimisation et au développement des collectes sélectives.

La communication de proximité

Les ambassadeurs sont acteurs de la diffusion des informations liées à la gestion des déchets de la Métropole vers les administrés. À ce titre, ils réalisent chaque année les missions suivantes :

1 / LES ACTIONS QUOTIDIENNES

Les actions quotidiennes sont **les interventions réalisées par les ambassadeurs de collecte** directement auprès des foyers, des commerçants ou des bailleurs. Elles font souvent suite à des refus de collecte ou à des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes liées aux déchets. Ils expliquent pourquoi

la poubelle n'a pas été collectée ou tentent de régler des problèmes liés à une mauvaise utilisation ou compréhension des consignes. Les agents de collecte font remonter chaque jour aux ambassadeurs les difficultés rencontrées sur le terrain.

- **455 actions** ont été menées par les ambassadeurs de tri, permettant de sensibiliser 1427 personnes.

2 / LES INFORMATIONS DE GROUPES OU STANDS

Les ambassadeurs interviennent auprès de groupes adultes pour les informer sur les consignes de tri et le recyclage. **13** animations et stands (2 stands marché de la Rabière / stand marché du Sanitas / stand quartier des Fontaines / stand La Riche parc René Laennec / Résidence Eugénie Primavera Chambray-Lès-Tours / 2 piquetages AFPP Tours / Piquetage collège Anatole France / Keolis Touraine animation / Tours FC / Mr Bricolage parc expo/ Quartier de la Rabière Joué-Lès-Tours / événements métropolitains) ont eu lieu afin de rencontrer environ **330** personnes.



Stand d'information lors d'un marché en été

3 / L'HABITAT COLLECTIF

Dans ce domaine, les missions sont multiples :

- **informer** sur la mise en place et l'utilisation de conteneurs enterrés, ré-informer les habitants de logements en habitat collectif sur les consignes de tri,
- **apporter des solutions** aux gardiens afin de faciliter le geste de tri,
- **mettre en place la signalétique** sur le tri dans les halls ou locaux poubelles des immeubles.

Les outils de communication utilisés

Afin de faciliter la mission des ambassadeurs, il existe divers outils de communication :



Habitat collectif

- **des tri-sacs de 40L** qui permettent de transporter plus facilement les déchets recyclables dans les bacs jaunes ou bornes à verre (824 sacs de tri ont été distribués),
- **des documents rappelant les consignes de tri** et pouvant être affichés dans les logements (200 affiches dans les immeubles, 1 000 réglottes, 300 autocollants et 1 000 guides d'utilisation des points d'apport volontaire enterrés).

4 / LES ACTIONS COMPLEMENTAIRES EN 2020

- **69 actions de terrain** : les ambassadeurs ont rencontré les riverains de Tours afin de leur expliquer ou rappeler les consignes de collecte et de présentation des bacs à déchets. Ainsi, les bacs à déchets doivent être rentrés au plus tard en fin de journée après le passage de la benne et ce, jusqu'au prochain ramassage. Le but étant de laisser libre la voie publique pour ne pas gêner les personnes à mobilité réduite ou encore de limiter les feux de poubelle en centre-ville. Ces actions ont été menées en étroite collaboration avec le service Brigade Verte de la Mairie de Tours. 752 personnes ont été contactées.
- **Information de la collecte des cartons** auprès des commerçants,
- **6 mises en place de Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE)** pour 441 foyers,
- **209 interventions** chez les professionnels et suivis de ramassage cartons par TRI 37.



Visite du centre de tri



Tri-sac

Stand évènementiel

Gobelets réutilisables



160 000 aide-mémoires



5 / LES PRESTATIONS PRIVÉES SUR LES ACTIONS DE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Les visites du centre de tri grand public

Tours Métropole Val de Loire mandate un prestataire pour organiser les visites du centre de tri des emballages ménagers de La Grange David à La Riche pour le public tel que centres de loisirs, associations, étudiants, usagers, riverains.

- **Nombre de visites en 2020** : 9 visites du centre de tri pour des publics relais (associations, CLSH, divers), soit 175 personnes adultes accueillies.
- **Nombre de visites de type portes ouvertes en soirée** : 8 visites portes ouvertes pour un total de 165 personnes venues en soirée.

Les stands et les manifestations

Tours Métropole Val de Loire mandate un prestataire pour assurer la communication événementielle sur le tri en participant à des actions de promotion du tri. Au total, pour l'année 2020, seulement 18 stands d'informations (« Sport'ouverte », « Convergence Bio » ou encore la « Pink run » et le « Don du Sang Gastronomique », et divers marchés de la ville de Tours durant l'été) ont permis de rencontrer 1 850 personnes.

Les thèmes abordés sur les stands sont le tri, le recyclage et le compostage. Différents matériels et outils sont utilisés lors des stands :

- **3 barnums** Tours Métropole Val de Loire,
- **exposition** Tours Métropole Val de Loire sur la gestion des déchets,
- **affiches pour les locaux poubelles des immeubles collectifs** (consignes de tri),
- **mallette de l'ambassadeur de tri**, présentant le devenir des emballages recyclés,
- **échantillons d'objets recyclés**,
- **composteur en exposition**,

- mise à disposition de **mémentos, guides du tri, aide-mémoires**,
- document de présentation sur **l'utilisation des composteurs** et le compostage.



Réglette de tri

Flyer compostage



Programme de sensibilisation pour scolaires

Flyer verre



En bref

COMMUNICATION GÉNÉRALE ET FAITS MARQUANTS 2020

- **178 000 aide-mémoires** ont été distribués dans les boîtes aux lettres pour informer les usagers sur les jours de collecte, les consignes de tri et les renseigner sur le fonctionnement des déchèteries.
- **1 500 gobelets en plastique, réutilisables**, ont été prêtés à 25 associations (sportives, culturelles, kermesses, ...) pour l'organisation de leurs manifestations (buvette) afin d'éviter l'utilisation de gobelets jetables.
- **1 100 logements collectifs** ont été vus par les ambassadeurs de tri afin d'expliquer à leurs habitants les nouvelles modalités de la collecte en PAVE.
- **2 500 tri-sacs pour le verre** ont été distribués pour faciliter le tri du verre sur les PAV pour les usagers.

- **2 500 tri-sacs pour les matières recyclables** ont été distribués pour faciliter le tri des déchets recyclables sur les PAVE pour les usagers.
- **5 000 réglettes de tri** ont été distribuées (liste de 114 termes liés aux déchets précisant l'exutoire correct).
- **1 000 sachets de graines** ont été donnés aux enfants lors des visites de la plateforme de compostage, ainsi qu'un sac en toile rempli de compost destiné à un usage familial.
- **Développement en cours d'un formulaire en ligne pour les demandes diverses concernant les bacs (plus petit, plus grand, volé, brûlé, etc.)**.
- **Accompagnement d'une vingtaine de CleanWalk** en prêtant du matériel (sacs et pincettes).





LA SENSIBILISATION

DES SCOLAIRES



aux gestes de tri & à la valorisation.



Les animations scolaires et périscolaires

Depuis l'automne 2018, trois prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et des visites d'équipements de tri (centre de tri, plateformes de compostage).

Le but est de **sensibiliser les enfants au tri et au recyclage des déchets et à leurs impacts sur l'environnement**. Il s'agit de mettre en place des animations pédagogiques adaptées aux scolaires, faisant appel à une démarche participative et à différentes approches complémentaires (ludique, scientifique, artistique, contact avec le terrain, débats, ...).



FOCUS COVID

« La COVID-19 a entraîné un nombre important d'annulations surtout pendant la période du confinement de mi-mars à mi-juin. Par la suite, grâce aux strictes mesures sanitaires, nous avons pu intervenir en classe tout le reste de l'année à quelques exceptions près. Les élèves privés de sorties scolaires ont pu bénéficier d'animations sur mesure pendant toute la période scolaire. » Malgré tout, il est noté une baisse d'activité de 33% par rapport aux années précédentes.

LE PROJET D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES SUR LES DÉCHETS

Le projet cible les 93 écoles de la Métropole pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2020, les quatre prestataires JTS, SEPANT, COULEURS SAUVAGES et ARTEFACTS ont été chargés des animations scolaires suivantes :

Animation « Rien ne se perd, tout se transforme »

Le thème des déchets est abordé d'une façon ludique avec **trois créations au choix** : le hérisson, le porte-monnaie et des éponges à partir de chaussettes usées (éponges tawashi). Le fait que chaque enfant apporte ses propres déchets et reparte avec sa réalisation amène un plus considérable à cette animation.

- 26 animations ont été réalisées avec la participation de 643 élèves.

Animation « Du papier au papier »

Cette animation illustre le **recyclage des papiers usagés en papier recyclé** grâce à des tamis. Chaque enfant repart avec sa feuille de papier recyclé réalisée durant l'animation.

- 30 animations ont été réalisées avec la participation de 750 élèves.

Animation « Malle Rouletaboule »

Ce module propose de **rechercher, d'explorer et de comprendre les déchets**, leurs filières de recyclage, leur traitement et leur gestion. Il intègre une approche scientifique et conceptuelle.

- 35 animations ont été réalisées avec la participation de 822 élèves.



Papier recyclé



Animations scolaires

Animation « Les secrets du compost »

Cette animation permet de comprendre le **recyclage des matières organiques**, de découvrir les invertébrés et leurs rôles respectifs.

- 10 animations ont été réalisées avec la participation de 250 élèves.

Animation « Les secrets du lombricompostage »

En adoptant un lombricomposteur et ses vers en classe pendant un an, les enfants vivent **une expérience de recyclage grandeur nature**.

- 7 animations ont été réalisées avec la participation de 175 élèves.

Le centre de stockage des déchets ultimes

Animé grâce à une maquette représentant un centre d'enfouissement de déchets ménagers, le but de cet atelier est de **faire comprendre les différentes étapes de fonctionnement d'un centre d'enfouissement** et le devenir des déchets non-recyclables lorsqu'on les jette dans la poubelle d'Ordures Ménagères Résiduelles (collecte, traitement et valorisation).

- 14 animations ont été réalisées avec la participation de 350 élèves.

Animation « Trop de déchets, qu'est-ce qu'on fait ? »

Cette animation permet de découvrir le recyclage des matières, **connaître les techniques et les intérêts du recyclage** (métaux, plastique, verre, ...).

- 41 animations ont été réalisées avec la participation de 1 025 élèves.

Gaspiillage alimentaire

Il s'agit de **comprendre comment sont produits les aliments**, ce qu'est le gaspiillage alimentaire et les gestes à adopter pour l'éviter.

- 15 animations ont été réalisées avec la participation de 375 élèves.

Les visites de la plateforme de compostage des déchets végétaux

La Direction Déchets et Propreté finance le transport en car et l'animation des visites de la plateforme de compostage des déchets végétaux de Saint-Avertin.

- Les scolaires ont bénéficié de 7 visites incluant la prise en charge du transport par Tours Métropole Val de Loire, soit 175 visiteurs scolaires au total.

Les visites du centre de tri

La Direction Déchets et Propreté finance le transport en car et l'animation des visites du centre de tri des emballages ménagers de La Grange David.

- Les scolaires ont bénéficié de 65 visites dont 17 incluant la prise en charge du transport par Tours Métropole Val de Loire, soit 1 625 visiteurs scolaires au total.

Dès la reprise post-confinement en mai 2020, les visites du centre de tri ont été transformées par des ateliers en classe accompagnés d'un film dédié au centre de tri afin de ne pas faire déplacer les élèves en dehors du cadre scolaire.

LE DÉFI DES ÉCOLES

En 2020, suite à la crise sanitaire, le Défi des écoles n'as pas eu lieu.

LE PRÊT D'OUTILS

- Exposition Tours Métropole Val de Loire sur la gestion des déchets (prêt : 25 fois)
- Malle des p'tits Z'ateliers de Rouletaboule pour la sensibilisation des maternelles (prêt : 10 fois)
- Exposition photographique sur le Développement Durable (prêt : 6 fois)
- Exposition photographique sur la Biodiversité (prêt : 8 fois)
- Malle ambassadeur du tri (prêt : 12 fois)
- Exposition CITEO
- Kit papier recyclé (prêt : 12 fois)
- Jeu de l'oie géant (prêt : 5 fois)
- Jeu Détri'tout (prêt : 10 fois)
- Des autocollants rappelant les consignes de tri apposés sur les bacs jaunes
- Des affiches A3 à afficher dans les locaux poubelles au-dessus des bacs jaunes

BILAN TOTAL

des animations 2020 :

250



ANIMATIONS ET VISITES, POUR 6 190 ÉLÈVES SENSIBILISÉS



Animation en classe



Animation en classe



COLLECTER



La collecte des déchets ménagers et assimilés p 12

L'unité Bacs et Points d'Apport Volontaire p 18



LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS et assimilés



Les prestations réalisées

Tours Métropole Val de Loire met à la disposition de ses habitants **un dispositif complet de collecte** des déchets ménagers :

- une collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR),
- une Collecte Sélective (CS) des emballages et journaux-magazines,
- une collecte des déchets végétaux,
- une collecte du verre,
- une collecte des encombrants,
- une collecte des cartons pour les gros producteurs.

Elle s'appuie pour cela sur une régie de service et des contrats avec des entreprises de collecte privée.

LA RÉGIE

Tours Métropole Val de Loire dispose d'un **Pôle de services Collecte et Apport Volontaire** dont une partie est assurée en régie directe. Celle-ci compte 241 agents, répartis au sein du siège et de trois dépôts :

Le dépôt Nord : situé rue Christian Huygens à Tours Nord, il accueille :

- 1 chef de dépôt
- 1 assistante
- 2 chefs de secteur

- 1 chef d'équipe
- 40 agents
- 2 ambassadeurs de la collecte

Le dépôt Centre : situé sur le site du pôle environnemental de La Grange David à La Riche, il accueille :

- 1 chef de dépôt
- 1 adjoint au chef de dépôt
- 2 assistants
- 1 agent-référent EPI
- 2 chefs de secteur le matin et 2 chefs de secteur l'après-midi
- 2 chefs d'équipe le matin et 1 chef d'équipe l'après-midi
- 57 agents le matin et 40 agents l'après-midi
- 2 ambassadeurs de la collecte

Le dépôt Sud : situé dans la zone d'activité n°2 de Joué-Lès-Tours, il accueille :

- Collecte :**
- 1 chef de dépôt
 - 1 assistante
 - 2 chefs de secteur
 - 2 chefs d'équipe
 - 49 agents
 - 3 ambassadeurs de la collecte

Bacs/Apport Volontaire :

- 1 responsable
- 1 assistant
- 2 chefs de secteur
- 14 agents

Coordination « sécurité »

- 1 responsable
- 1 assistante

Moyens « matériels »

- 1 responsable

Ces équipes sont supervisées depuis le siège métropolitain par le responsable du Pôle de services Collecte et Apport Volontaire, qui supervise également l'Unité Développement et Optimisation, composée de deux agents.

REPARTITION DES COLLECTES SUR LE TERRITOIRE DE LA METROPOLE



ORGANISATION PENDANT LA CRISE SANITAIRE COVID-19



Le service a dû s'adapter dans l'urgence à partir du 11 mars 2020, lorsque le gouvernement a décidé la mise en œuvre d'un confinement strict de la population sur l'ensemble du territoire national. Un service minimum s'est structuré autour d'une collecte des Ordures Ménagères Résiduelles réalisée une fois par semaine pour l'ensemble de la population. L'ensemble des autres collectes a été suspendu pendant la première quinzaine du confinement puis un retour progressif s'est opéré : rétablissement d'une collecte bimensuelle de la Collecte Sélective et

rétablie dans un cycle normal au bout de quatre semaines ; reprise des collectes de déchets végétaux au mois de mai et retour à un schéma de collecte « normal » au mois de juin 2020. L'ensemble des agents (hors personnes vulnérables mis à l'isolement pour les protéger) a été mobilisé durant la crise et a œuvré au maintien permanent des opérations de collecte et de déblaiement de l'espace public. De nouveaux modes de partenariat ont également vu le jour dans le cadre des prestations de service (renfort sur l'enlèvement des dépôts sauvages, reroutage des collectes de cartons des professionnels vers les commerces considérés comme essentiels, ...).

La régie de la collecte effectue **les missions suivantes** :

- **La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et des emballages recyclables** en porte-à-porte (PàP) sur les communes de Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps, et Tours.
- **La collecte des déchets verts** en porte-à-porte sur les communes de Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps et certains quartiers de Tours.
- **La collecte des encombrants sur rendez-vous** sur l'ensemble des communes de la Métropole.
- **Le verre** en porte-à-porte **pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours**.
- **Le carton** en porte-à-porte **pour les gros producteurs** installés notamment dans l'hypercentre de Tours.
- **La collecte des papiers de bureaux** pour les sites métropolitains.
- **La collecte des Points d'Apport Volontaire Enterrés** destinés à la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et le tri sélectif entre Loire et Cher.

LES PRESTATAIRES PRIVÉS

Tours Métropole Val de Loire fait appel à **des prestataires privés pour les collectes suivantes** :

- **Les collectes sélectives (emballages et journaux en mélange d'une part, et déchets végétaux d'autre part) et des déchets ménagers résiduels** sont réalisées par l'entreprise OURRY sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luyens, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Étienne-de-Chigny, et par l'entreprise COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.
- **Les collectes de cartons des commerces** sur l'ensemble du territoire de la Métropole (sauf Tours Centre) par l'entreprise d'insertion TRI 37.
- **La collecte des conteneurs d'apport volontaire** est réalisée :
 - par l'entreprise OURRY pour les bornes OMR et CS au Nord de la Loire et au Sud du Cher,
 - par l'entreprise SUEZ pour les bornes à verre sur l'ensemble du périmètre métropolitain.

Le parc de véhicules

Le parc de véhicules du service est principalement déployé sur trois sites de la Métropole. Il est constitué de 126 véhicules légers, utilitaires, poids lourds et véhicules spécifiques.

- Dépôt Nord : 20 véhicules
- Dépôt Centre : 39 véhicules
- Dépôt Sud : 48 véhicules

- Ambassadeurs de tri : 5 véhicules
- Direction Déchets et Propreté : 6 véhicules
- Gestion de flotte : 8 véhicules

Le service Gestion de Flotte, historiquement rattaché au service Collecte, assurait prioritairement la maintenance des bennes à ordures ménagères et des véhicules du service. La continuité de fonctionnement du service Collecte reste une priorité, mais les missions du service Gestion de Flotte ont évolué courant 2020. Pour apporter de la cohérence dans la gestion du parc, le service assurera dès début 2021 la gestion de l'ensemble de la flotte de véhicules de Tours Métropole Val de Loire. Les budgets investissement dédiés aux acquisitions de véhicules y seront centralisés. Le budget alloué au fonctionnement et à la maintenance des matériels roulants ne sera que partiellement transféré. Les services métropolitains basés en commune garderont la maîtrise des charges (carburant et maintenance) liées à l'utilisation des véhicules qui leurs sont affectés.

Pour assurer ces nouvelles missions, les moyens du service ont aussi évolués. Trois mécaniciens, un agent administratif en charge du suivi des commandes et facturation ainsi qu'un responsable de service pour assurer la gestion de la flotte sont arrivés courant 2020.

La gestion opérationnelle du parc de véhicules dédié aux services

Les collectes restent inchangées. La maintenance est organisée et coordonnée par le responsable opérationnel, la planification et les commandes de fournitures sont gérées par le responsable adjoint et les interventions de maintenance sont assurées par les mécaniciens spécialisés (3 sur le site du dépôt Centre et de 2 à 4 suivant les urgences sur le site du dépôt Sud). En fonction des pannes, de la nécessité d'utiliser des outillages spécifiques et de la charge des ateliers intégrés, une partie des interventions de maintenance est confiée à des entreprises spécialisées privées.



Collecte de bacs à Ordures Ménagères Résiduelles



Collecte Sélective



Collecte de déchets résiduels

CHIFFRES CLÉS

1 à 2 

**PASSAGES PAR SEMAINE
POUR LES DÉCHETS
MÉNAGERS RESIDUELS**



15%

DE LA COLLECTE
SÉLECTIVE PROVIENT DE
L'APPORT VOLONTAIRE



24%
DE PRODUCTION
DE DÉCHETS
EN MOINS



Collecte des déchets durant la 1^{ère} phase de confinement dû à la COVID

La collecte de déchets résiduels

La collecte des déchets ménagers résiduels est conteneurisée : la collecte est donc mécanisée.

La fréquence de collecte est de 1 à 2 passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers.

 Voir graphique correspondant page 42



FOCUS COVID

Pendant le confinement du mois de mars à juin 2020, la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles n'a été assurée qu'une fois par semaine sur l'ensemble du territoire. Les tonnages collectés n'en ont cependant pas été affectés.

Les tonnages sont en léger recul malgré l'augmentation de la population : la production par habitant est de 216 kg/an/hab, en recul de 2,4%. La montée en puissance des collectes séparatives d'emballages et de déchets végétaux contribue à la réduction de la fraction résiduelle des Ordures Ménagères (OM).

L'apport volontaire poursuit son développement (18% en 2020 (+1% par rapport à l'an passé) contre 9% en 2014, et 1% en 2011).

Collecte Sélective

La collecte des emballages et des journaux-magazines en mélange est conteneurisée : la collecte est donc mécanisée.

La fréquence de collecte est d'un passage par semaine et les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et Journaux/Revue/Magazines (JRM) produits par les ménages et entreprises assimilées. Les productions de cartons, de verre et de papiers de bureau ne sont donc pas intégrées à ces chiffres et font l'objet de collectes spécifiques détaillées ultérieurement.



FOCUS COVID

À l'annonce du confinement généralisé, l'ensemble des collectes sélectives ont été suspendues avec effet immédiat. Cette situation a également conduit à l'arrêt momentané de la chaîne de tri du centre de tri puisque sans matière à trier. La Collecte Sélective a été réintroduite au bout de deux semaines, avec une fréquence de collecte réduite (1 fois tous les 15 jours), avant de retrouver un rythme « classique » à partir du mois de juin 2020. Les tonnages font état d'une diminution liée à des habitudes de consommation qui se sont trouvées modifiées pendant la crise sanitaire. Parallèlement, le service a observé une augmentation significative d'erreurs de tri dont le taux a explosé pendant le confinement et dans les mois qui ont suivi.

En 2020, les indicateurs concernant la collecte des emballages légers et des Journaux/Revue/Magazines sont les suivants :

 Voir graphique correspondant page 42

La Collecte Sélective présente un certain recul (-4,41%). Si les usagers poursuivent l'effort de tri, les taux de refus en centre de tri mettent en évidence un nombre croissant d'erreurs qui ne favorise pas un taux de valorisation plus performant.

L'inflexion constatée pendant la crise COVID avec des tonnages qui restent réguliers sur le reste de l'année laisse à penser qu'une partie du gisement a été perdue et détournée vers les Ordures Ménagères Résiduelles sans que les déchets ne soient valorisés.

La collecte en apport volontaire stagne malgré le déploiement d'infrastructures supplémentaires dont l'utilisation a été renforcée pendant la crise COVID pour permettre aux usagers de déposer leurs déchets recyclables, alors que la collecte en porte-à-porte était suspendue.

La collecte des déchets végétaux

La collecte des végétaux est organisée sur une partie du territoire de la Métropole : les communes desservies sont entièrement conteneurisées et la collecte est donc mécanisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (décembre, janvier et février), la collecte est maintenue avec une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui, dans ce cas, est facturé.

En 2020, les indicateurs concernant la collecte des déchets végétaux en porte-à-porte sont les suivants :

👁️ [Voir graphique correspondant page 43](#)



Collecte Sélective

FOCUS COVID

Dès l'annonce du confinement, la collecte des déchets végétaux a été suspendue. Elle a repris début mai 2020 alors que la pression devenait forte sur les déchèteries métropolitaines et que la saison de pousse avait débuté. Lors de la reprise du service, les tonnages collectés ont été très importants : le confinement a permis à beaucoup d'usagers d'entretenir leurs espaces verts et des stocks importants avaient été constitués avant d'être progressivement résorbés sur quelques semaines.

Comme évoqué précédemment, les courbes montrent la nette influence de la crise COVID sur le service. La saisonnalité reste également un marqueur fort pour la collecte de ce flux avec des périodes de forte activité au printemps et à l'automne, tandis que les collectes estivales et hivernales sont nettement moins productives.

La collecte des objets encombrants

La collecte en porte-à-porte des encombrants des ménages est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tours Métropole Val de Loire, pour toutes les communes de la Métropole. Certains bailleurs sociaux sont conventionnés avec le service de la Collecte de la Métropole : ils bénéficient ainsi d'un planning de collecte annuel.



Collecte des déchets verts

Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques", selon un zonage permettant, a minima, une collecte hebdomadaire sur chaque zone. Trois équipes de deux agents sont chargées de la collecte, à l'aide de 3 camions plateaux.

Les encombrants sont déposés sur la plateforme de démantèlement des Douets où les matières qui les composent sont séparées pour être valorisées.

FOCUS COVID

La collecte des encombrants a été interrompue dès le début du confinement (11 mars) et n'a repris que début mai. Le stockage par les usagers a engendré une très forte hausse de l'activité pour rattraper le retard accumulé pendant les deux mois d'arrêt, auquel s'ajoute une période traditionnellement assez productive (fin d'année étudiante, ...). Le service s'est donc organisé autour des équipages habituellement affectés à ces missions, avec le renfort d'autres unités de travail ou des partenaires privés.

En 2020, les indicateurs concernant les encombrants sont les suivants :

👁️ [Voir graphique correspondant page 43](#)

La croissance des tonnages observée ces dernières années se confirme. Toutefois, la façon de collecter a été fortement impactée par la crise sanitaire et le service a dû s'adapter pour prendre en charge de nombreux dépôts sauvages. La diminution du nombre de rendez-vous est liée à la crise COVID.



Collecte des encombrants

La collecte des cartons

Il s'agit d'une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une benne à ordures ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de la métropole.

Cette collecte est effectuée en régie sur l'hypercentre de Tours de 17h30 à 21h30 du lundi au samedi et par TRI 37, dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.



FOCUS COVID

La collecte des cartons des professionnels a été interrompue au soir du confinement. Toutefois, compte-tenu de l'activité plus prononcée des commerces dits « essentiels » (distribution alimentaire, pharmacie, ...), le service a remis en œuvre un service dans les jours qui ont suivi. C'est l'entreprise TRI 37 qui est venue en soutien à la régie pour permettre une desserte efficace des établissements concernés.

Les tonnages subissent une baisse significative (près de 15%), montrant l'impact important de la crise sanitaire sur l'activité économique.

[Voir graphique correspondant page 44](#)

La collecte du verre

La collecte est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs :

- les particuliers sont invités à déposer leur verre dans les colonnes d'apport volontaire ;
- les gros producteurs disposent d'une

collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Il s'agit d'une collecte partiellement mécanisée, réalisée par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques". Les commerçants sont équipés de caissettes ou de bacs spécialement dédiés, collectés les mardis et vendredis entre 7h30 et 14h30.



FOCUS COVID

La collecte du verre en apport volontaire n'a pas connu de variation d'activité, même au plus fort de la crise.

À l'inverse, au même titre que les collectes d'encombrants, la collecte du verre des gros producteurs réalisée par les services de la régie a été stoppée dès l'annonce du confinement. Elle a repris lors du déconfinement et ne s'est plus interrompue. L'activité est toutefois très limitée puisqu'elle concerne essentiellement des métiers de bouche (restaurateurs, bars, ...), dont l'activité a été une nouvelle fois interrompue lors des mesures de renforcement du contrôle sanitaire du mois d'octobre 2020. Cette tendance se traduit nettement dans les chiffres et les courbes d'illustration de l'activité.



Collecte des cartons par TRI 37



Collecte des cartons par la régie



Collecte du verre



Le compacteur des Halles

En 2020, les indicateurs concernant la collecte du verre sont les suivants :

👁️ [Voir graphique correspondant page 44](#)

La dynamique positive de tri du verre observée ces dernières années se poursuit malgré la crise sanitaire (+2,92% d'augmentation). Cet effort est à mettre particulièrement au crédit des usagers individuels puisque les collectes auprès des gros producteurs ont été très affectées par la situation sanitaire.

La collecte des papiers de bureaux

Dans l'optique de développer la valeur de l'exemple, le service a mis en place une collecte des papiers de bureaux. Il s'agit d'une collecte réalisée par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques", auprès des sites métropolitains suivants :

- les bâtiments du siège de Tours Métropole Val de Loire,
- les trois dépôts du Pôle de services Collecte et Apport Volontaire,
- la STEP,
- le SERA.

En 2020, 9,14 tonnes de papier de bureaux ont été collectées : les quantités continuent de diminuer et montrent les efforts faits en matière de diminution des papiers de bureau dans les administrations grâce à la dématérialisation. Par ailleurs, la crise sanitaire qui a affecté le fonctionnement des administrations a sans doute eu un effet sur la consommation de papier de ces dernières.

Le compacteur des Halles

Un modèle compact et esthétique est utilisé au niveau de la place des Halles, à Tours. Destiné principalement à l'élimination des déchets des commerçants du carreau des Halles, il sert également aux commerçants lors des marchés du mercredi et samedi et son utilisation est autorisée pour les riverains qui ne sont pas en mesure de stocker leurs bacs à ordures ménagères dans leur habitation.

357 tonnes ont été collectées avec ce matériel en 2020, soit une diminution des volumes de près de 7%, sans doute liée à la situation sanitaire qui a contraint les commerçants à des périodes de fermeture ou de réduction d'activité (couvre-feu, ...). La mise

en œuvre du compacteur représente un coût de fonctionnement d'environ 40 000€ TTC.



L'UNITÉ BACS ET POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

L'unité Bacs

L'unité Bacs assure la **gestion des conteneurs mis à disposition des usagers** pour la collecte en porte-à-porte.

Placés sous l'autorité directe du chef de secteur et du responsable de l'unité, les agents ont en charge la distribution et l'entretien des bacs roulants et composteurs mis à disposition des usagers.

Leurs missions sont les suivantes :

- distribution et entretien des bacs roulants et composteurs,
- mise en place de la dotation initiale dans les immeubles et chez les particuliers,
- ajout et retrait de bacs à la demande des usagers,
- information des usagers sur les collectes ou le tri,
- maintenance des bacs,
- remplacement des pièces des bacs cassés signalés par les agents de collecte ou à la demande des usagers,
- nettoyage des bacs en cas de réaffectation future,
- remplacement des étiquettes autocollantes d'identification,

- mise en place et retrait de bacs à l'occasion des manifestations culturelles, événementielles ou sportives.

LES MOYENS MATÉRIELS

L'unité dispose d'un **parc de cinq véhicules utilitaires** de 9 à 15 m³ et d'un **engin de maintenance**.

Une **laveuse semi-automatique** permet le nettoyage et la désinfection d'environ 50 bacs/jour.

L'UNITÉ DURANT LE CONFINEMENT COVID-19



Du 30 mars au 11 mai 2020, l'unité a constitué deux équipes de deux agents par roulement sous la direction d'un chef de secteur pour permettre le ramassage des dépôts sauvages sur les Points d'Apport Volontaire (PAV). Des interventions de maintenance ont également eu lieu sur les parties mécaniques des conteneurs enterrés.

CHIFFRES CLÉS DE L'UNITÉ

233 179



CONTENEURS
+0,5%

22 058

COMPOSTEURS



+4,7%



13 429

INTERVENTIONS

+3%



Chargement des bacs lors d'une tournée de ramassage des désordres sur PAVE

Répartition des conteneurs par commune :

👁️ [Voir tableau correspondant page 45](#)

Le parc total de bacs roulants est de **233 179 bacs** tous flux confondus.

Le parc de bacs est en augmentation de 0,5%.

Nous constatons une hausse du nombre de bacs, principalement due à l'ajout de bacs végétaux et verre :

👁️ [Voir graphique correspondant page 45](#)

Nous constatons une augmentation du nombre d'interventions malgré la période de confinement. L'annulation des manifestations a permis de dégager du temps de travail qui a été mis au profit des interventions de réparation :

👁️ [Voir tableau correspondant page 46](#)



Distribution des composteurs en mode « Drive » à Joué-Lès-Tours



Abris conteneur Placis Connault à Tours

ÉVÉNEMENTS, FÊTES, FESTIVALS, MANIFESTATIONS

L'unité Bacs procède à la mise en place de bacs de prêt destinés aux manifestations de tout genre comme par exemple des challenges sportifs, vides greniers, tournois, concerts, bacs pour les gens du voyages, travaux...

Ces manifestations demandent à notre unité une logistique importante et monopolise deux agents à plein temps durant la période d'avril à juin et en septembre.

Le confinement ainsi que l'annulation de toutes les manifestations a permis de reporter le temps de travail des agents en charge des livraisons sur des actions de remise en état du parc de conteneurs.

👁️ [Voir graphique correspondant page 46](#)

Le service bacs avec le soutien des agents de maintenance des PAVE met aussi en place des abris-conteneurs.

Les composteurs

Le dernier vendredi de chaque mois, l'unité Bacs procède à la distribution de composteurs individuels sur notre site situé 30 rue Joseph-Cugnot à Joué-Lès-Tours.

En 2020, nous avons adapté notre mode de distribution afin de maintenir ce service malgré les contraintes sanitaires. Sur le principe d'un « Drive », nous avons distribué 740 composteurs individuels.

32% des foyers pavillonnaires de la Métropole sont équipés d'un composteur individuel.

Répartition du nombre de composteurs individuels par commune :

👁️ [Voir graphique correspondant page 46](#)

L'unité Points d'Apport Volontaire

Cette unité assure la **gestion du réseau des Points d'Apport Volontaire** sur l'ensemble du territoire de la Métropole.

Placés sous l'autorité directe d'un chef de secteur et du responsable de l'unité, les agents ont la charge du nettoyage régulier et la maintenance des Points d'Apport Volontaire aériens et Enterrés.

Leurs missions sont les suivantes :

- Entretien régulier des plateformes et des bornes émergentes des PAVE. Le nettoyage s'effectue à l'aide d'un véhicule utilitaire équipé d'un nettoyeur haute pression ;
- Enlèvement des graffitis et des affichettes, pulvérisation de produits désinfectants et désodorisants, remplacement des autocollants indiquant les flux de déchets ;
- Maintenance annuelle des conteneurs d'apport volontaire ;
- Vérification du bon fonctionnement du système de préhension, de la plateforme de sécurité, et de la cuve métallique interne des PAVE ;

- Vérification des pièces mécaniques à l'intérieur du cuvelage des PAVE, remplacement et réparation des pièces des conteneurs aériens.

LES MOYENS MATÉRIELS

L'unité dispose d'un parc de deux véhicules de lavage et d'un camion atelier.

LE NETTOYAGE

- En régie, les Points d'Apport Volontaire Enterrés sont nettoyés par deux agents disposant chacun d'une unité mobile de lavage. En 2020, nous avons effectué 7 680 lavages. En moyenne, chaque conteneur a été nettoyé neuf fois dans l'année.
 - En prestation de service, les cuves sont nettoyées par une équipe de deux agents disposant d'un camion spécifique. La société ANCO a effectué 2 157 lavages pour un montant de 183 753€ TTC.
- L'absence de panne sur nos véhicules a permis de maintenir un nombre de nettoyage satisfaisant malgré l'interruption de trois mois due à la crise sanitaire.



Lavage du PAVE rue Colbert à Tours



Collecte d'un conteneur enterré rue Mansard à Joué-Lès-Tours par la société OURRY

LA MAINTENANCE

Deux agents à plein temps sont affectés à cette mission. Ils procèdent aux remplacements des pièces détachées et au maintien en bon état des équipements. Ils positionnent également les bornes sur les nouveaux Points d'Apport Volontaire Enterrés avant leurs mises en service.

Ils disposent pour cela d'un véhicule PL équipé d'une grue et d'un atelier.

En 2020, les agents en charge de la maintenance ont effectué 917 interventions.

En moyenne, il y a eu 4,6 interventions par jour.

[Voir tableau correspondant page 47](#)

Nous constatons une légère augmentation des interventions malgré la crise sanitaire. Cela s'explique par le remplacement du personnel manquant en 2019 et du nombre de jours d'immobilisation du véhicule pour panne qui a été moins conséquent.

[Voir graphique correspondant page 47](#)

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

À la demande des bailleurs sociaux mais également des copropriétés privées, la Métropole positionne des Points d'Apport Volontaire Enterrés.

Cela permet de réduire les incendies de poubelles, apporte une diminution des contraintes de manutention aux employés d'immeubles et élimine la prolifération d'insectes dans les espaces communs des bâtiments.

En 2020, 46 conteneurs enterrés tous flux confondus ont été installés soit une augmentation du parc de **3,1%**.

[Voir graphique correspondant page 47](#)

Les **1 959** Points d'Apports Volontaire Enterrés et aériens de la Métropole tous flux confondus, sont collectés par les entreprises OURRY et SUEZ et la régie métropolitaine.

[Voir graphique correspondant page 47](#)

COLLECTE DU VERRE

La collecte des PAV(E) pour le verre est réalisée par la société SUEZ.

La répartition des 714 conteneurs à verre (1 pour 420 habitants) est la suivante :

[Voir tableau correspondant page 48](#)

Nous avons également collecté en régie 410,66 tonnes de verre provenant des commerces de bouche. Cette collecte est effectuée en porte-à-porte.

Pour effectuer des maintenances sur les conteneurs à verre, nous sommes contraints de les vider avant toute intervention. Cela a représenté 11,70 tonnes pour l'année 2020.

[Voir graphique correspondant page 48](#)

Nous constatons une augmentation du tonnage verre sur la période post-confinement mais également sur l'ensemble de l'année soit une augmentation de 11%.

9 315 tonnes de verre ont été collectées en Points d'Apport Volontaire. Cela représente **29,71** kg/habitant soit une augmentation de 31%.

[Voir graphique correspondant page 48](#)

COLLECTE PAVE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET EMBALLAGES

Répartition des tonnages par mois :

[Voir tableau correspondant page 49](#)

En 2020, le tonnage en PAVE des Ordures Ménagères Résiduelles a augmenté de 19% et il y a eu une diminution de 5% pour les déchets d'emballages. Le nombre de conteneurs par flux et par collecteur est répartie de la façon suivante :

[Voir graphique correspondant page 49](#)

Répartition des dépenses par poste :

[Voir graphique correspondant page 49](#)





VALORISER

L'unité Déchèteries
et moyens matériels p 22

Le tri des emballages et
des journaux-magazines en
centre de tri et leur valorisation ... p 25

Les déchets verts p 28

Les encombrants p 29

Les gravats
et déchets de plâtre p 30

Les déchets de bois p 31

Le tout-venant de déchèteries p 32

Autres déchets collectés
en déchèteries p 33

La valorisation en chiffres p 34

Les déchets non valorisés p 35





LE SERVICE DÉCHÈTERIES et moyens matériels

Le service déchèteries est chargé de la gestion des déchèteries de la Métropole de Tours.

Il y a quatre agents affectés au global par déchèterie et selon le planning, deux à trois agents travaillent en déchèterie, les autres sont affectés soit à la Trimobile le matin, soit à des petits travaux et navettes en déchèteries.

En 2020, le temps de travail des agents a été réparti à 85% en déchèterie, 15% en travaux divers.

L'effectif comprend **26 agents** :

- 1 technicien responsable de cellule,
- 1 technicien chargé de la logistique déchèteries,
- 1 agent de maîtrise de terrain,
- 1 assistante chargée du secrétariat et de la gestion des badges d'accès,
- 22 agents de déchèteries.



FOCUS COVID

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, les déchèteries ont été fermées en mars et avril 2020. Elles ont pu rouvrir en appliquant un protocole spécifique strict début mai 2020.

Les différentes déchèteries

Tours Métropole Val de Loire exploite en régie **cinq déchèteries** :

- **La Milletière** - 8 rue de l'Aviation - 37100 Tours,
- **La Grange-David** - Boulevard Louis XI - 37520 La Riche,

- **La Haute Limougière** - 2 rue Haute Morienne - 37230 Fondettes,
- **Le Bois de Plante** - ZI Bois de Plante 37700 Saint-Pierre- des-Corps,
- **Les Aubuis** - rue Jean Perrin - 37550 Saint-Avertin.

Les habitants de Tours Métropole Val de Loire peuvent aussi accéder à **la déchèterie de Joué-Lès-Tours**, dont l'exploitation est assurée par la société OURRY. Ils peuvent également accéder à **la déchèterie du Cassantin** - ZA du Cassantin - à Chanceaux-sur-Choisille, dont l'exploitation est assurée par la société SUEZ Environnement.

De même, les habitants de Fondettes, Luynes, et Saint-Etienne-de-Chigny, peuvent accéder à **la déchèterie de Pernay** gérée par la Communauté de Commune Gâtine et Choisilles - Pays de Racan.

Avec cette organisation, tous les habitants des communes de la Métropole de Tours disposent **d'une déchèterie dans un rayon de moins de 7 km de leur domicile**.

Fréquentation et badges d'accès aux déchèteries

En 2020, les déchèteries ont reçu **315 910 visites** soit une baisse de 16% par rapport à 2019. La répartition est la suivante : 99% dans les déchèteries métropolitaines et 1% dans celles non-métropolitaines.

👁️ *Voir tableau correspondant page 50*

Il est à noter qu'en raison de la crise COVID-19 et la fermeture des déchèteries pendant un mois et demi, la fréquentation a baissé sur l'ensemble des déchèteries.

👁️ *Voir tableau correspondant page 50*



Exemple de panneaux de communication sur les déchèteries



Engin de compaction pour les bennes en déchèterie



Lecture d'une carte d'entrée en déchèterie par l'agent d'accueil



Vue de la déchèterie de Bois du Plante à Saint-Pierre-des-Corps

CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code barre.

Les professionnels ne sont pas autorisés.

Suite à une agression violente dont a été victime un gardien de déchèterie dans l'exercice de ses missions, le Comité d'Hygiène et de Sécurité a décidé de mettre en place en octobre 2018 des portiques de limitation de hauteur.

La demande de carte est effectuée **sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire de manière dématérialisée**, auquel il faut joindre la copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture EDF).

Afin de répondre au mieux à ces demandes et d'être en capacité de fournir un suivi, le dispositif a été dématérialisé depuis février 2019, avec des demandes à remplir directement sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire.

L'utilisateur reçoit ensuite sa carte par courrier sous quelques semaines.



Il n'est délivré qu'**une carte par foyer**. Les entités autres que les ménages peuvent par dérogation être acceptées pour des dépôts assimilables aux déchets ménagers.

Les cartes sont lues avec une console portative utilisée par l'agent d'accueil de la déchèterie. Les données sont transmises chaque jour par connexion au réseau internet. Le logiciel de gestion des cartes est hébergé par l'entreprise TRADIM, et peut être consulté à distance par le service.

Près de 106 149 cartes sont actives au 31 décembre 2020, dont 6 980 déclarées perdues.

Les tonnages déposés en déchèterie

Le tonnage collecté en 2020 dans les déchèteries est de 38 977 tonnes, soit une baisse de 2,5% par rapport à 2019, réparties suivant le tableau :

[Voir tableau correspondant page 50](#)

L'apport moyen est d'environ 123 kg par visite. Près de 75% du tonnage déposé a été recyclé ou valorisé.

[Voir graphique correspondant page 50](#)

Les filières de traitement des déchèteries en 2020

[Voir tableau correspondant page 51](#)



Collecte des DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques

Tours Métropole Val de Loire a passé une convention pour le traitement des DEEE avec Ecosystem et OCAD3E, éco-organismes agréés pour la collecte et le traitement des DEEE.

C'est l'entreprise DERICHEBOURG qui effectue en sous-traitance la collecte hebdomadaire des DEEE dans chaque site de déchèterie.

En 2020, près de 1 615 tonnes de DEEE ont été collectées dans les déchèteries, à la recyclerie des Douets et au service Propreté Urbaine, soit environ 5,5 kg/an/hab (performance nationale moyenne en milieu urbain 2,9 kg).

Cela représente une baisse de 1% par rapport à 2019.

Les tonnages se répartissent en quatre sous-catégories suivant le tableau :

👁️ [Voir tableau correspondant page 51](#)

Le soutien financier versé par Ecosystem au titre de la collecte en 2020 a été de **127 032€** soit quasiment la même somme qu'en 2019.

Cette collecte a permis de recycler 1 211 tonnes de matière et de valoriser énergétiquement 161 tonnes de matière.



Rack de DEEE

TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2020



Déchèterie du Cassantin



Déchèterie de La Riche



Déchèterie de Fondettes

DÉCHÈTERIE DE LA RICHE :

- Pose d'une structure en grille métallique au niveau de la benne carton pour forcer les usagers à plier et vider leurs cartons avant de les jeter (afin de minimiser les erreurs de tri).

DÉCHÈTERIE DE FONDETTES :

- Pose d'un abri pour protéger les conteneurs de collecte des intempéries (huiles de vidange, pneus, ...).

DÉCHÈTERIE DU CASSANTIN :

- Pose d'une guérite en SC'PACK (brique alimentaire recyclée) au niveau de l'entrée de la déchèterie afin que les agents soient protégés des intempéries,

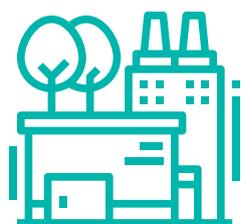
- Pose d'un abri pour protéger les conteneurs de collecte des intempéries (huiles de vidange, pneus, ...).



LE TRI DES EMBALLAGES



et des journaux-magazines en centre de tri et leur valorisation



LE CENTRE DE TRI DE LA GRANGE DAVID À LA RICHE

Tours Métropole Val de Loire est propriétaire du bâtiment du centre de tri situé sur le site de La Grange David à La Riche, près de la station d'épuration et fait appel à l'exploitant COVED afin qu'il fournisse la chaîne de tri, qu'il l'installe et qu'il l'exploite.

Tours Métropole Val de Loire a ainsi contractualisé avec la société COVED au 1^{er} janvier 2016 pour la fourniture et l'exploitation de sa nouvelle chaîne de tri d'emballages et de journaux-magazines, pour une durée de 4 ans, renouvelable 1 an. Le terme du contrat est donc fixé au 31 décembre 2020.

Le process a été entièrement modifié afin d'accroître la capacité de tri en tonnage et en variété de catégories triées mais aussi pour améliorer les conditions de travail des valoristes.

Capacité du centre de tri

Tours Métropole Val de Loire a déposé en 2020, **18 323 tonnes d'emballages et de journaux-magazines, et 466 tonnes de cartons issus de la Collecte Sélective des commerces.**

Ces chiffres sont en très nette baisse par rapport à l'an passé (de l'ordre de 5%) en raison de la crise sanitaire qui a perturbé la Collecte Sélective et qui a fait diminuer de façon très importante le poids des journaux-magazines et les emballages liés à l'activité économique.

Tours Métropole Val de Loire accueille les emballages de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles - Pays de Racan qui a apporté en 2020, 883 tonnes

d'emballages et de journaux magazines en vrac et en sacs jaunes.

L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'octobre 2019 fixe la capacité maximale à 22 000 tonnes par an. Le tonnage global apporté en 2020 est de 19 672 tonnes, soit inférieur à cette limite.

Le coût du tri

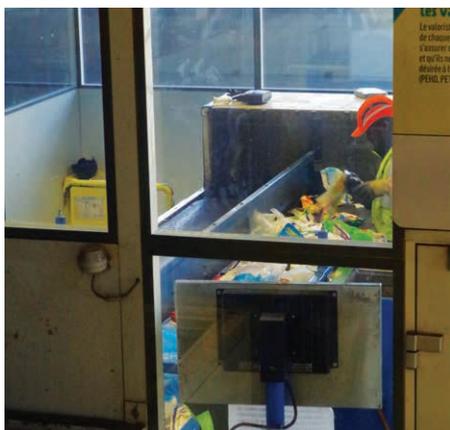
Le montant payé en 2020 sur ce marché s'élève à **4 866 342€ TTC**, soit un coût moyen de **258€ à la tonne entrante sur le centre de tri, traitement du refus compris.**

Le poste traitement des refus de tri représente 464 305€, **soit 9% de la facture.**

La facture globale est en nette augmentation de 8% par rapport à l'année passée à cause des refus de tri de plus en plus nombreux en mélange avec les emballages.



Balle plastique PEHD



Valoriste sur le tapis des corps creux

Stockage des balles PEHD



Le fonctionnement du centre de tri

Le personnel comprend 48 personnes dont :

- 2 techniciens de maintenance,
- 2 conducteurs de presse avec engin de manutention,
- 2 conducteurs d'alimentation avec engin de manutention,
- 2 conducteurs de chargement avec engin de manutention,
- 2 chefs de cabines titulaires et 2 chefs de cabines suppléants,
- 2 équipes de 17 valoristes,
- 2 agents de nettoyage.

L'encadrement est composé de :

- 1 responsable d'exploitation,
- 1 responsable qualité,
- 1 assistante d'exploitation.

Le recrutement de valoristes en contrat d'insertion professionnelle se fait en partenariat avec l'entreprise d'insertion TRI 37, sur la base de contrats de 6 mois à temps plein, pouvant être renouvelés pendant une période de 2 ans.

En 2020, il y a eu 15 valoristes en insertion en équivalent temps plein.



Process de tri du centre de tri

Le travail donné à la main d'œuvre en insertion représente 33% du volume horaire effectué au centre de tri.

Bilan du volume horaire du centre de tri :

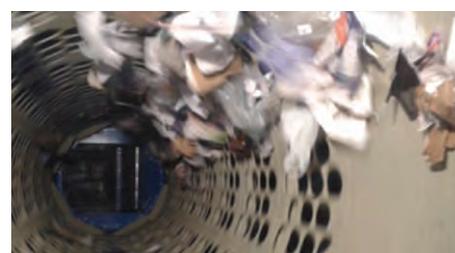
COVED	44 288
Insertion	27 760
Intérim	11 335

TOTAL 83 383

L'organisation du tri

La Métropole détient le bâtiment abritant la chaîne de tri, les aires de stockage extérieures, les parkings et les deux ponts bascule de 50 tonnes situés à l'entrée du site.

Les équipements du centre de tri appartiennent à l'exploitant COVED et sont composés des éléments suivants :



Trommel

- 2 trieurs optiques corps plats et 2 trieurs optiques corps creux,
- 5 tables de tri et 3 cabines de tri,
- 1 crible balistique qui sépare les corps creux des corps plats,
- 1 overband,
- 1 courant de Foucault,
- 1 crible à disques horizontal pour recribler les refus,
- 40 convoyeurs, structures et plateformes de tri, passerelles et escaliers,
- 1 presse à balles de 130 tonnes et 1 presse à paqueter l'acier,
- 1 système de traitement d'air ambiant,
- 2 engins de manutention et 2 chariots élévateur.



Silo de déchets PET

- Une trémie ouvreuse de sacs de 35 m³ : afin de permettre à la chaîne de traiter autant les produits en vrac que les produits en sacs, c'est une trémie équipée d'un système débrayable pour l'ouverture de sacs. Elle assure également une **fonction régulatrice** et permet de **peser les matériaux** ;

- Un trommel : placé en début de procès, ce trommel assure une première séparation des emballages par taille (>200 mm),

Le rendement moyen de la chaîne de tri est de **5,7 T/heure**, tout produit confondu, en nette baisse par rapport à 2019 à cause de la crise de la COVID.

La consommation d'énergie du processus de tri est de 1 158 140 kWh soit **60 kWh/tonne traitée**.

Les caractérisations sur les produits entrants

348 caractérisations ont été faites sur les déchets entrants sur l'année 2020, ce qui a permis de définir la composition moyenne de la poubelle jaune sur la Métropole :

👁️ [Voir tableau correspondant page 52](#)

La part de papiers a considérablement baissé. Par contre, le refus a nettement augmenté depuis mars 2020.

La valorisation maximale des emballages

Le process de tri permet de réaliser **plus de 88% de valorisation matière**, dont les pots et barquettes en polypropylène (PP) en mélange extraits des refus (hors cadre de l'élargissement des consignes de tri) et les films plastiques en polyéthylène (PE).

En 2020, l'intégralité des refus de tri générés par la chaîne a été traitée par **valorisation énergétique en Combustibles Solides de Récupération (CSR)**, en partenariat avec une entreprise de production de CSR.

Le CSR produit est expédié à la cimenterie CALCIA de Villiers-au-Bouin (37) et la cimenterie LAFARGE de Saint-Pierre-La-Cour (53).

Les produits triés et expédiés en filières de recyclage en 2020 comprennent les matériaux suivants :

👁️ [Voir tableau correspondant page 52](#)

Les refus représentent **32% du tonnage entrant sur la chaîne de tri** : les caractérisations faites sur le gisement entrant confirment ce chiffre.

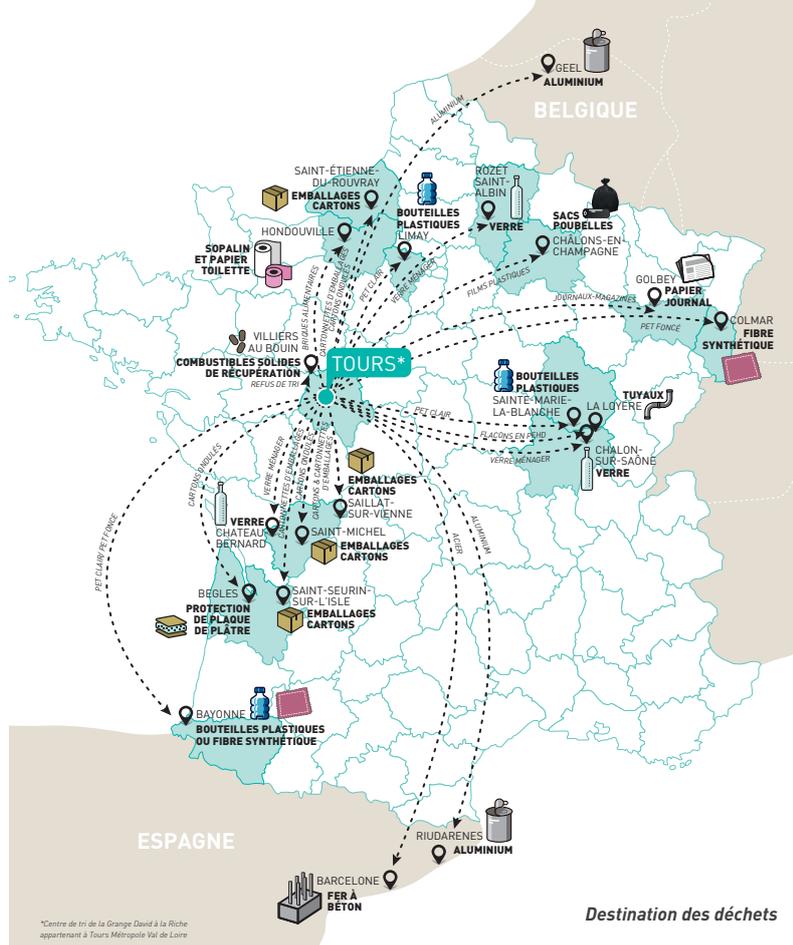
Cette forte dégradation du gisement s'explique par le fait que la poubelle jaune n'est plus destinée aux seuls emballages mais fait office de bac de recyclage à tous les matériaux considérés comme recyclables par les habitants : vaisselle, jouets, déchets électriques...

En 2020, Tours Métropole Val de Loire travaille avec différents repreneurs pour la reprise des matériaux et les filières sont les suivantes :

- **VERALLIA** pour le verre,
- **PAPREC** pour le carton,
- **SUEZ** pour les briques alimentaires et l'aluminium,
- **COVED** pour tous les types de plastiques et l'acier,
- Papeterie **NORSKE SKOG** pour les journaux-magazines.

👁️ [Voir carte ci-dessus des filières de recyclage où sont expédiés les emballages de la Métropole](#)

La Métropole privilégie les filières locales françaises et européennes pour le recyclage de ses emballages.



Les recettes de vente des matières

Le montant des recettes issues de la vente des matériaux du centre de tri est détaillé :

👁️ [Voir tableau correspondants page 52](#)

Les ventes de produits triés **sont en baisse de 3%** par rapport à l'année 2019 à cause de la baisse des cours, surtout pour le papier et pour le verre dont le tarif de rachat a diminué de moitié.

Le montant des recettes versées par les éco-organismes pour les produits issus du centre de tri et des déchèteries.

👁️ [Voir tableau correspondants page 52](#)

Les recettes de la Direction proviennent aussi des soutiens des éco-organismes pour un montant global de 2 565 053€ en légère hausse par rapport à 2019 à cause de l'augmentation du soutien Eco-mobilier.

Le total des recettes des ventes et des soutiens des éco-organismes s'élève à **3 489 013€**, en baisse de 4% par rapport à l'année passée.

Les faits marquants 2020

● **Visite d'inspection de la DREAL**
Une visite d'inspection de la DREAL a été effectuée le 14 octobre. Elle a relevé une non-conformité (défaut de présentation d'attestation de valorisation des déchets) et des remarques mineures (défaut de grille de protection sur le regard des eaux pluviales, qui a fait l'objet de travaux de sécurisation de la Métropole, défaut de bacs de rétention de produits dangereux, mis en place par la suite par COVED).

● **Pandémie COVID-19**
Cette année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19 mais malgré la crise et les restrictions, le centre de tri est resté ouvert pour trier le flux sélectif tout en assurant la protection des collaborateurs.

● **Renouvellement du marché d'exploitation**
Le marché d'exploitation a été renouvelé avec la société COVED pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2021.

● **Le nouveau centre de tri interdépartemental pour l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et la Sarthe verra le jour à l'horizon 2024.**

La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 impose aux collectivités locales d'étendre les consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques d'ici 2022.

Le centre de tri de La Riche a atteint ses capacités nominales et ne pourra pas trier plus de matière ni accueillir d'autres collectivités. De plus, une extension du bâtiment actuel n'est pas possible faute de place.

La Métropole a donc envisagé une autre solution : créer une Société Publique Locale (SPL) avec huit autres collectivités regroupant 900 000 habitants pour construire un nouveau centre de tri sur la commune de Parçay-Meslay dans la zone d'activités du Cassantin.

Ainsi, la SPL TRI VAL DE LOIR(E) a été créée le 7 janvier 2019 et a lancé un Marché Public Global sur performances pour la construction et l'exploitation d'un centre de tri interdépartemental d'une capacité de 47 000 tonnes d'emballages et de journaux-magazines.

le choix du constructeur a été fait en mai 2021 et la mise en service industrielle aura lieu à la fin de l'année 2023.



LES DÉCHETS VERTS



La Métropole gère les déchets verts collectés auprès des habitants en porte-à-porte et en déchèterie, ainsi que ceux produits par les services techniques des communes.



L'année 2020 a été marquée par des arrêts de certaines collectes liées à la situation sanitaire (déchets verts, collectes sélectives, déchèteries et encombrants). De ce fait certaines installations ont dû fermer pendant quelques semaines.

La valorisation des déchets verts

Les déchets verts collectés sont traités par compostage sur une des quatre plateformes utilisées par la Métropole. Ces plateformes sont celles de :

- Saint-Avertin (Bois des Hâtes), qui appartient à la Métropole et est gérée par SEDE Environnement,
- Saint-Pierre-des-Corps, qui appartient et est gérée par Ecosys,
- Charentilly, qui appartient et est gérée par Ecosys,
- Chanceaux-sur-Choisille, qui appartient et est gérée par ACTE.

Sur ces plateformes, les déchets verts subissent le même processus de valorisation, à savoir un broyage, suivi d'une mise en andains (tas de broyats) retournés régulièrement pour

limiter les nuisances olfactives et accélérer la fermentation, d'un criblage et d'une phase de maturation à nouveau en andains.

Le compost produit est géré par les exploitants des plateformes. Les principales utilisations du compost sont le milieu agricole mais aussi les métiers du maraîchage et de l'horticulture ainsi que les particuliers.

En 2020, un nouveau marché pour ces prestations de compostage a été lancé, afin de trouver des prestataires pour le 1^{er} janvier 2021.

Les tonnages de déchets verts compostés en 2020

En 2020, la situation sanitaire et le confinement ont entraîné l'arrêt des collectes en porte-à-porte des déchets verts ainsi que la fermeture des déchèteries en mars et avril.

Ces déchets verts avaient pour origine les déchèteries, les collectes en porte-à-porte et les services techniques des communes membres. La répartition entre ces différentes origines est détaillée en annexe :

[Voir tableau correspondants page 53](#)

En 2020, 27 390 tonnes de déchets verts et souches ont été déposées sur les quatre plateformes utilisées par la Métropole. L'arrêt des collectes et la fermeture des déchèteries n'ont eu aucun impact sur les tonnages compostés.

La répartition des tonnages de déchets verts et souches entre les différentes plateformes de compostage est présentée en annexe :

[Voir tableau correspondant page 53](#)

Les souches ont été essentiellement dépo-

sées à Chanceaux sur Choisille.

L'évolution des tonnages de déchets verts

Les déchets verts sont des déchets extrêmement dépendants de la saisonnalité, et des conditions météorologiques. Par ailleurs, le confinement en mars et avril a eu pour conséquence l'arrêt des collectes en porte-à-porte des déchets verts et la fermeture des déchèteries.

[Voir tableau correspondant page 53](#)

Les tonnages de déchets verts collectés auprès des particuliers sont malgré tout stables par rapport à 2019. Cette stabilité des tonnages est essentiellement due aux collectes en porte-à-porte qui ont produit près de 1 000 T de plus entre 2019 et 2020. Cette forte augmentation s'est traduite par un engorgement important des plateformes en mai 2020, à la reprise des collectes.



Déchets verts transformés en compost



Vidage des encombrants



Collecte des encombrants



LES ENCOMBRANTS



Les encombrants des particuliers sont collectés en porte-à-porte, après prise de rendez-vous téléphonique. Ce rendez-vous téléphonique permet de préciser aux demandeurs les déchets acceptés par cette collecte, à savoir le gros mobilier, le gros électroménager et la literie, dont le volume permet difficilement d'être transportés pour être déposés en déchèterie.

D'autres apporteurs sont acceptés sur la plateforme des Douets. Il s'agit du service Propreté urbaine, des services techniques des communes, de Tours Habitat et d'associations qui déposent des encombrants issus de dépôts sauvages de particuliers ou de l'entretien des parties communes de certains quartiers d'habitat vertical.

La valorisation

Les encombrants sont déposés sur la plateforme des Douets, à Tours Nord.

Sur place, une équipe d'agents en insertion, quatre par TRI 37, effectue un tri grossier permettant de séparer les DEEE, le bois, la ferraille, certains déchets dangereux et le reste, qui est assimilable au tout-venant collecté en déchèterie. Chacun de ces déchets est ensuite transporté en bennes vers des exutoires adaptés (unité de recyclage pour le bois, la ferraille et les DEEE).

TONNAGES COLLECTÉS ET VALORISÉS EN 2020

En 2020, 2 140 T d'encombrants ont été déposées sur la plateforme des Douets.

Le résultat de ce démantèlement est la valorisation de 170 T de ferrailles, 885 T de bois et 290 T de DEEE. Par ailleurs, une partie très importante des refus de démantèlement a été valorisée énergétiquement après un surtri à Montlouis-sur-Loire.

[Voir tableau correspondant page 53](#)

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES

Malgré l'arrêt des collectes en mars et avril 2020 du fait de la situation sanitaire, les tonnages 2020 sont équivalents à ceux de 2019, ce qui confirme la progression constante depuis 2016.

[Voir graphique correspondant page 53](#)

Le taux d'enfouissement baisse fortement en 2020, du fait d'une plus grande proportion de refus envoyé en surtri dans la même filière que le tout-venant des déchèteries. Le taux de ferraille baisse régulièrement mais le **taux global de valorisation** qui était aux alentours de 70% depuis la mise en place de cette filière atteint **plus de 85% en 2020**.

[Voir tableau correspondant page 53](#)

LES GRAVATS ET DÉCHETS DE PLÂTRE



Les gravats sont collectés dans toutes les déchèteries de la Métropole. Les déchèteries de Joué-Lès-Tours et de Chanceaux-sur-Choisille (Cassantin) ont par ailleurs une benne spécifiquement destinée aux déchets de plâtre.

La valorisation des gravats et des déchets de plâtre

Les gravats et les déchets de plâtre sont déposés sur la plateforme de MS Services, à Villedomer.

Les gravats et les déchets de plâtre sont réceptionnés après pesée. En cas de présence d'amiante dans la benne, le contenu est vidé dans une alvéole spécifique avant d'être trié afin d'en retirer cet exogène polluant.

Le gravat passe ensuite sur une chaîne de tri, afin de retirer les exogènes type plas-

tique. Le gravat est alors broyé et calibré en vue d'une réutilisation en travaux publics. Les déchets de plâtre subissent le même tri avant d'être broyés aussi. Leur utilisation peut être en amendement agricole ou en réutilisation dans l'industrie plâtrière (plaques de plâtre).

Tonnages valorisés en 2020 et évolution depuis 2016

En 2020, 9 800 T de gravats et 155 T de plâtre ont été déposées sur la plateforme de Villedomer.

L'évolution des tonnages de gravats et de plâtres est détaillée en annexe :

👁️ [Voir graphique correspondant page 54](#)



Produit final, valorisé en sous-couche routière

Les tonnages de gravats ont baissé en 2020 du fait de la fermeture des déchèteries, les déchets de plâtre ont, quant à eux, continué leur progression.



Déchets arrivant sur la plateforme



Catégorie « plâtre »



Refus de tri

LES DÉCHETS DE BOIS

Les déchets de bois ont deux origines : le démantèlement des encombrants et les services techniques. La collecte du bois en déchèterie a été arrêtée en décembre 2019 du fait de la difficulté de respecter des prescriptions techniques minimales et du détournement de plus en plus fréquent des bennes de bois refusées vers l'enfouissement.

La valorisation du bois

Le bois est déposé sur la plateforme de DBR à Mettray. Cette société prépare le bois en vue de l'envoyer dans une usine de panneaux de particules (Krono France à Sully-sur-Loire (45)). Mais depuis début 2019, cet exutoire est devenu extrêmement exigeant sur la qualité du bois.

En 2020, 915 T de bois ont été valorisées par DBR. Ce bois avait pour origine principale le démantèlement des encombrants. Le détail des origines est détaillé en annexe :

👁️ [Voir tableau correspondant page 54](#)

L'évolution des tonnages de bois depuis 2016 est détaillée en annexe :

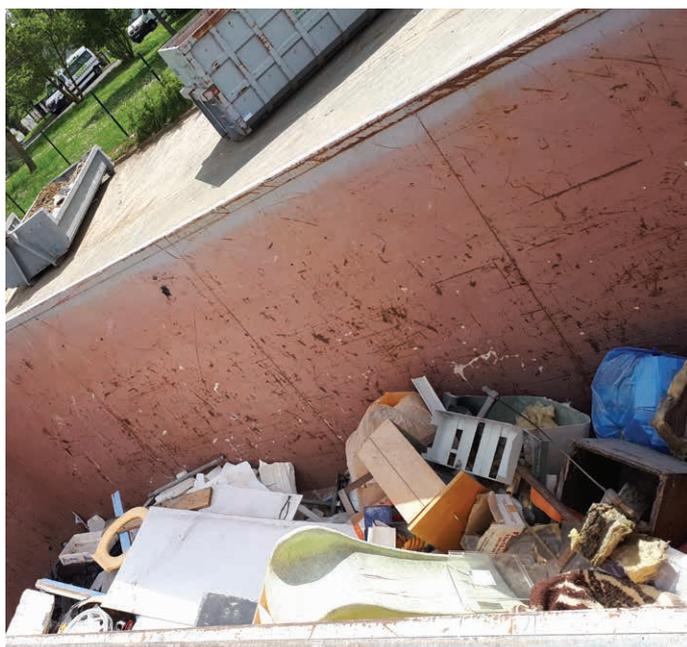
👁️ [Voir tableau correspondant page 54](#)

On note trois baisses importantes de tonnages :

- Entre 2016 et 2017 : baisse de 1 000 T due au changement de prestataire (Eco-sys faisant du bois énergie à DBR faisant de la préparation pour des panneaux de particules)
- En 2019 : baisse due aux changements de tri dans les déchèteries
- En 2020 : arrêt des collectes en déchèteries



Panneau de communication sur le bois en déchèterie



Benne tout-venant en déchèterie



Panneau de communication en déchèterie

LE TOUT-VENANT DE DÉCHÈTERIES

Auparavant enfoui, le tout-venant des déchèteries est, depuis 2017, enfoui pour partie mais aussi trié en vue d'une valorisation matière ou énergétique au centre de tri de Montlouis-sur-Loire. La part de tout-venant envoyée vers Montlouis-sur-Loire a augmenté d'année en année.

La valorisation du tout-venant

Les bennes tout-venant sont transportées jusqu'au centre de tri de Montlouis-sur-Loire, où elles sont vidées, et triées mécaniquement à l'aide d'un grappin.

Un agent en insertion, dans le cadre d'une convention avec TRI 37, est chargé d'aider au tri en repérant visuellement les éléments valorisables.

Le tri réalisé aboutit à trois fractions :

- La partie incinérable est envoyée en valorisation énergétique à l'UVE Valcante à Blois (41) ;
- La partie recyclable intègre les filières mises en place par SUEZ ;
- Le résiduel est envoyé en enfouissement à Sonzay.

Tonnages traités en 2020

En 2020, 11 500 T de tout-venant ont été collectées en déchèterie. Cela représente une augmentation de près de 1 500 T par rapport à 2019. Une explication possible de cette augmentation est l'arrêt de la collecte du bois dans les déchèteries du fait de l'absence de débouché pour ce déchet.

La quasi-totalité de ce tout-venant a été surtriée à Montlouis-sur-Loire. Ce surtri a permis la valorisation matière d'environ 10% du tout-venant et énergétique d'environ 40%, réduisant ainsi fortement l'enfouissement de ces déchets. Le détail est indiqué en annexe :

👁️ [Voir tableau et graphique correspondants page 55](#)



Compactage en déchèterie



Benne carton en déchèterie



AUTRES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES

Dans les déchèteries, d'autres déchets sont envoyés en filière de valorisation. Il s'agit notamment de la ferraille (1 410 T), des DEEE (1 326 T) et du carton 890 T). Ces tonnages sont stables par rapport à 2019, malgré la fermeture des déchèteries en mars et avril 2020.



Benne Métaux en déchèterie



LA VALORISATION EN CHIFFRES

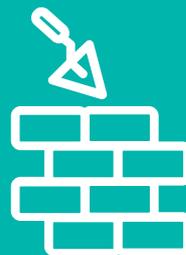


23 000 T

DE DÉCHETS VERTS
PRODUITS
PAR LES MÉNAGES

2 106 T

D'ENCOMBRANTS
DÉMANTELÉS,
AVEC UN TAUX DE
VALORISATION DE 85%



9 800 T

DE GRAVATS



155 T

DE DÉCHETS
DE PLÂTRE

900 T

DE BOIS
UNIQUEMENT ISSU DU
DÉMANTÈLEMENT DES
ENCOMBRANTS ET DES
SERVICES TECHNIQUES
SUITE À



L'ARRÊT DU TRI
DU BOIS EN
DÉCHÈTERIES EN
DÉCEMBRE 2019



11 360 T

SURTRIÉES DE TOUT-
VENANT DE DÉCHÈTERIE
SUR UN TOTAL DE 11 500 T
COLLECTÉES, DONT 63%
DE VALORISATION



LES DÉCHETS NON VALORISÉS



Nature et origine de ces déchets

Ces déchets non valorisables sont essentiellement des OMR collectées en porte-à-porte ou en apport volontaire. La Métropole gère toutefois d'autres déchets non valorisables qui peuvent être issus des activités de nettoyage de l'espace public et des marchés, des activités des services de la Métropole (assainissement par exemple) ou des services techniques des communes. Une partie du tout-venant des déchèteries est aussi enfouie.

Traitement des déchets non valorisables

Ces déchets sont traités exclusivement par enfouissement. Tous les déchets sont déposés à l'installation de stockage de déchets non dangereux, appartenant et gérée par Suez. Les déchets sont déposés soit directement par les véhicules de collecte, soit

par des semi-remorques venant d'un des deux centres de transfert de la Métropole (La Grange David à La Riche ou le Bois de Plante à Saint-Pierre-des-Corps) et qui reçoivent une grande partie des déchets non valorisables collectés sur la Métropole afin de limiter les trajets et donc les gaz à effet de serre.

Les déchets, après avoir été pesés, sont vidés dans une alvéole étanche grâce à des géomembranes et des couches d'argile à très faible perméabilité. Les déchets sont tassés à l'aide d'engins, puis recouverts d'une nouvelle géomembrane et d'une couche d'argile.

En fond de casier, un dispositif de drains permet de récupérer les lixiviats liquides ayant traversé le massif de déchets. Ils sont ensuite traités en station d'épuration sur le site avant d'être rejetés au milieu naturel ou renvoyés sur les déchets afin d'accélérer leur processus de dégradation. De même, le biogaz résultant de la dégradation des déchets est récupéré par un système de drains l'acheminant vers des moteurs produisant de l'électricité, qui est envoyée sur le réseau public.

Tonnages traités en 2020

En 2020, **71 310 tonnes de déchets ont été enfouies**, dont **65 310 tonnes d'OMR** et **150 tonnes** de déchets non valorisables issus **des déchèteries**. Les déchets des particuliers représentent 90% des déchets enfouies (taux stable depuis 2010).

[Voir tableau correspondant page 55](#)

Évolution des tonnages traités depuis 2010

Les tonnages enfouies ont baissé depuis 2010, du fait des efforts faits sur la prévention et par la mise en place de nouvelles filières de valorisation.

[Voir graphique correspondant page 55](#)

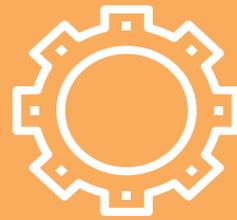


FINANCER



Les dépenses..... p 37

Les recettes..... p 37






LES INDICATEURS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS




Les éléments financiers présentés ci-après, représentent l'état des répartitions de la TEOM du compte administratif 2020 du budget principal de Tours Métropole Val de Loire.

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**, la redevance spéciale, les soutiens des éco-organismes, les recettes liées à la vente des matériaux aux industriels du recyclage et les remboursements de participation.

Un taux unique de **8,96%** s'applique depuis le 1^{er} janvier 2018 sur l'intégralité du territoire de la Métropole.

Le ratio moyen de TEOM est de **116,8€** par habitant en 2020.

Il représente **233€** par tonne collectée et traitée du gisement global.

Les dépenses

En 2020, **les dépenses totales de fonctionnement** figurant au compte administratif se sont élevées à **41 390 291€**.

Le total de ces dépenses se répartit entre les dépenses de collecte, les dépenses liées aux déchèteries, les dépenses de traitement, les dépenses de personnel, les dépenses de gestion courante et les amortissements des dépenses d'investissement pour leur renouvellement.

Les dépenses de collecte correspondent d'une part aux dépenses relatives au fonctionnement de la régie métropolitaine, et d'autre part au paiement des prestataires extérieurs de collecte.

Dans les dépenses à caractère général figurent également la communication et le fonctionnement courant du service. Les dépenses de régie intègrent principalement les dépenses liées à l'entretien des véhicules de collecte, les carburants, les consommables, la dotation vestimentaire des agents, les petites fournitures d'entretien, les assurances des véhicules et les frais liés aux bâtiments. Les dépenses de personnel intègrent pour une grande partie, les agents de la collecte et pour une faible partie, le personnel technique et administratif de la direction.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 4 165 867€ et concernent notamment le renouvellement des bacs et Points d'Apport Volontaire, l'acquisition de composteurs individuels, ainsi que divers aménagements, études, matériels et mobiliers.

Les recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2020 à 40 155 417€.

Elles concernent notamment :

- la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et le produit de la redevance spéciale,
- les aides CITEO et des autres éco-organismes,
- la vente des matériaux issus des collectes sélectives et des déchèteries.

Les recettes d'investissement s'élèvent en 2020 à 5 512 917€.

Elles sont composées des amortissements des dépenses d'investissement pour leur renouvellement.

116,8€

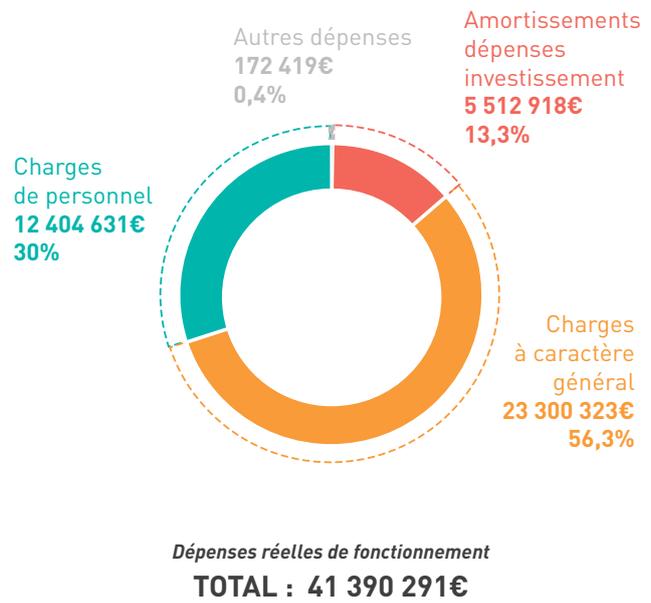
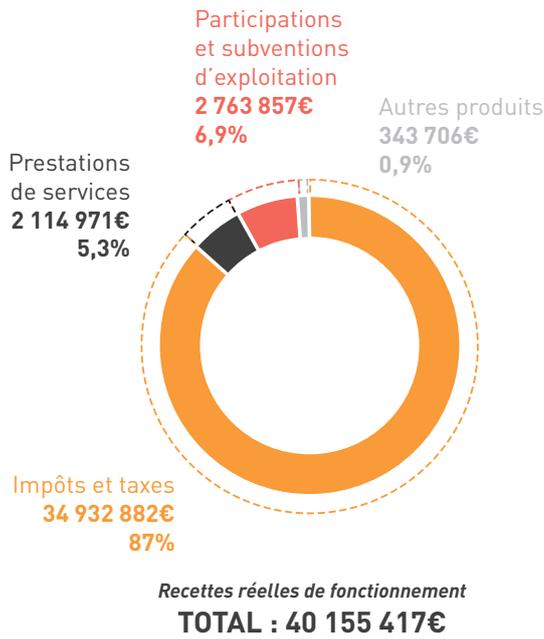
RATIO MOYEN DE TEOM
par habitant en 2020

233€

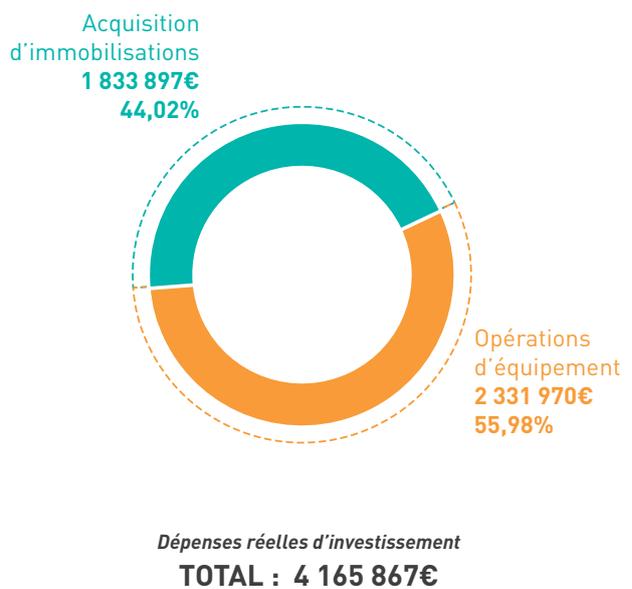
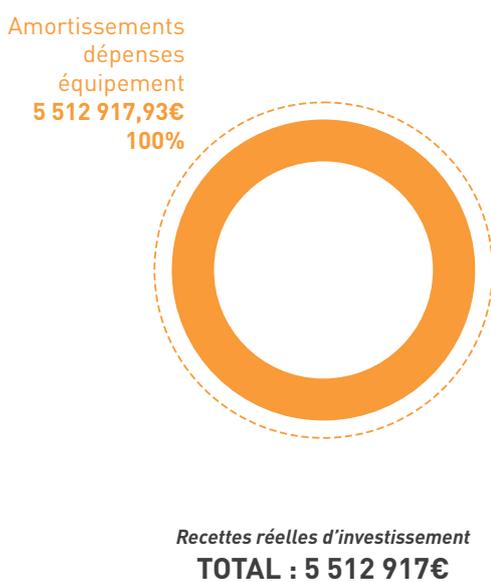
PAR TONNE COLLECTÉE
ET TRAITÉE
du gisement global



Fonctionnement



Investissement





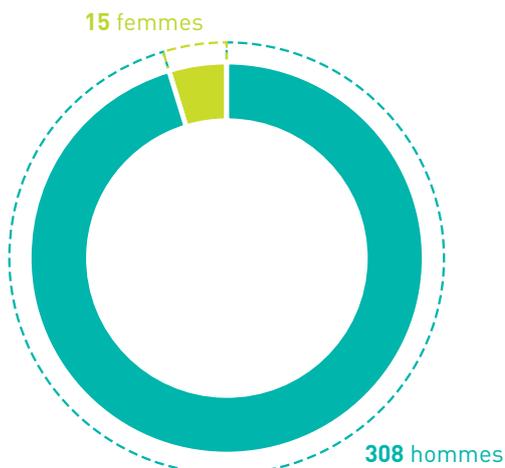
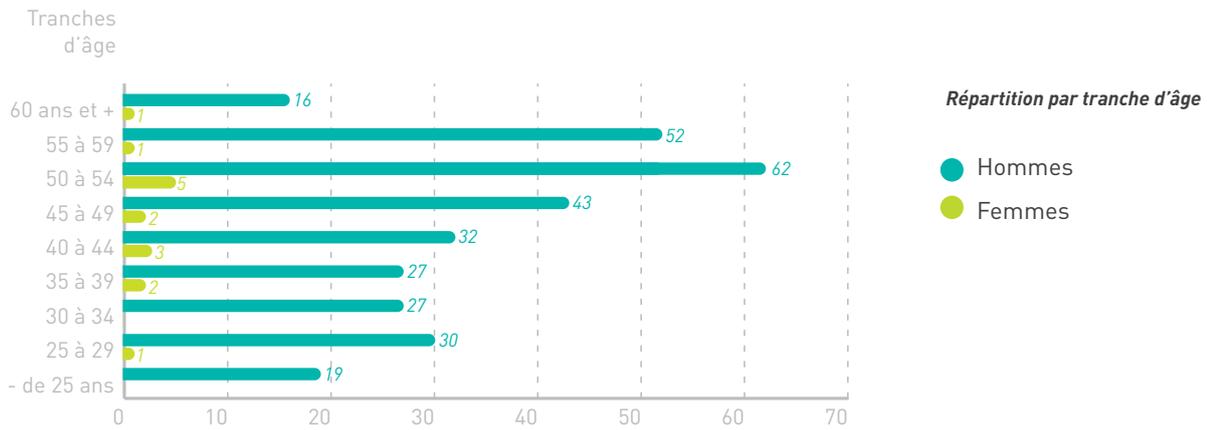
ANNEXES



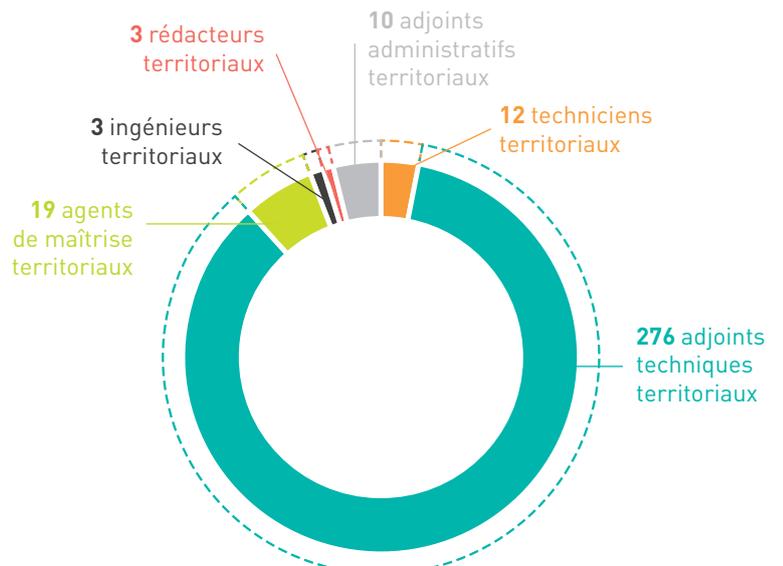
Le service et les données sociales

La Direction Déchets et Propreté (à l'exception de la partie opérationnelle du Service Propreté Urbaine) comptait au 31 décembre 2020, 323 agents dont 41 agents saisonniers.

👁️ Voir page 56



Répartition par sexe
TOTAL : 323



Répartition par cadre d'emploi
TOTAL : 323

Bilan des tonnages traités en 2020

 Voir page 56



298 907
HABITANTS AU
1^{ER} JANVIER 2020

56%

de l'ensemble des déchets collectés
sur le territoire de la Métropole
sont valorisés ou recyclés

		Tonnages 2020	Poids 2020 en kg/hab/an
Déchets non valorisés	Ordures Ménagères Résiduelles collectées en porte-à-porte ou apport volontaire	65 310	218
	Déchets non recyclables collectés en déchèterie (tout-venant)	150	1
TOTAL des déchets non valorisés		65 460	219

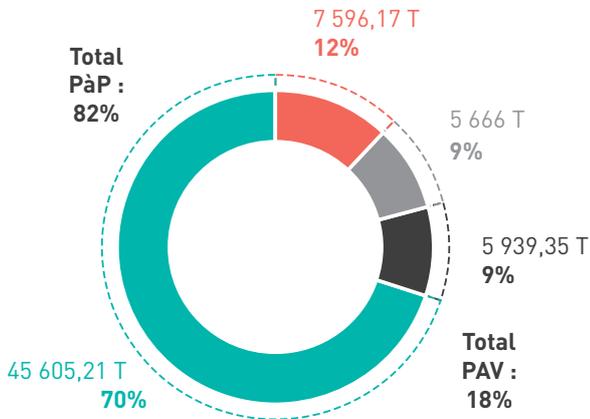
		Tonnages 2020	Poids 2020 en kg/hab/an
Déchets recyclés ou valorisés	Collecte sélective en porte-à-porte (y compris les cartons et les papiers)	19 672	66
	Végétaux collectés en porte-à-porte	15 615	52
	Végétaux collectés en déchèterie	7 280	24
	TOTAL des déchets végétaux	22 895	76
	Encombrants collectés en porte-à-porte et recyclés	2 140	7
	Autres déchets recyclables collectés en déchèterie (gravats, bois, ferrailles, cartons, papiers, ameublement, tout-venant valorisé)	30 280	101
	Verre collecté en apport volontaire	9 315	31
TOTAL des déchets recyclés ou valorisés		84 302	281

Évolution des tonnages traités en 2020

	2017				2018				2019				2020			
	Tonnes	Évolution tonnages	kg/hab /an	Évolution ratio												
Population	299 127				299 177				299 847				298 907			
OM	67 890	1,2%	227	0,6%	67 935	0,1%	227	0,0%	66 500	-2,1%	222	-2,3%	65 310	-1,8%	218	-1,5%
Encombrants	1 970	0,7%	7	0%	1 900	-3,6%	6	-4%	2 200	15,8%	7	16%	2 140	-2,7%	7	-2%
OM + Encombrants	69 860	1,2%	234	0,2%	69 835	0,0%	233	-0,1%	68 700	-1,6%	229	-1,8%	67 450	-1,8%	225	-1,8%
Sélectif	19 142	4,0%	64	3,3%	19 927	4,1%	67	4,1%	19 900	-0,1%	66	-0,4%	19 672	-1,1%	66	-0,8%
Végétaux	25 401	1,0%	85	1,1%	24 016	-5,5%	80	-5,5%	23 000	-4,2%	77	-4,4%	22 895	-0,5%	76	-0,9%
Verre	9 051	2,8%	30	2,1%	9 080	0,3%	30	0,3%	9 100	0,2%	30	0,0%	9 315	2,4%	31	2,7%
Déchèteries Hors Végétaux	33 542	3,6%	112	2,9%	31 393	-6,4%	105	-6,4%	31 247	-0,5%	104	-0,7%	30 430	-2,6%	102	-2,3%
TOTAL	156 996	2,1%	525	1,3%	154 251	-1,7%	516	-1,8%	151 947	-1,5%	507	-1,7%	149 762	-1,4%	500	-1,4%

La collecte des déchets résiduels

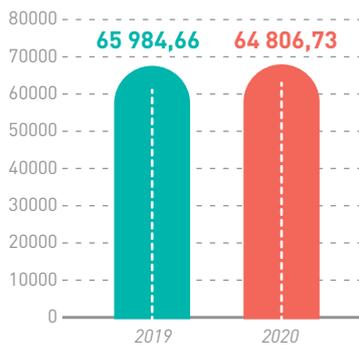
Voir page 14



Tonnages d'OMR collectés sur le territoire de la Métropole en 2020

TOTAL : 64 806,73 T

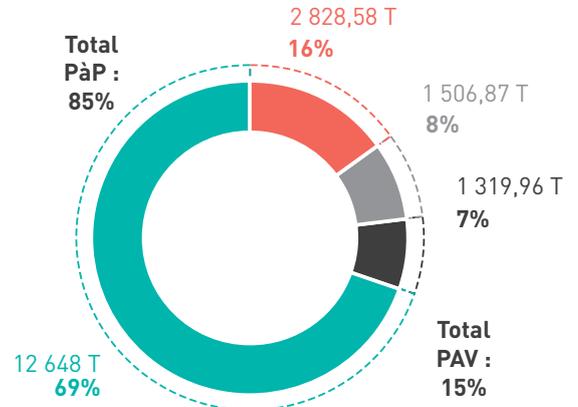
- Collecte PàP régie TMVL
- Collecte PàP prestation
- Collecte PAVE prestation
- Collecte PAVE régie TMVL



Evolution des tonnages d'OMR collectés sur le territoire de la Métropole

La collecte sélective

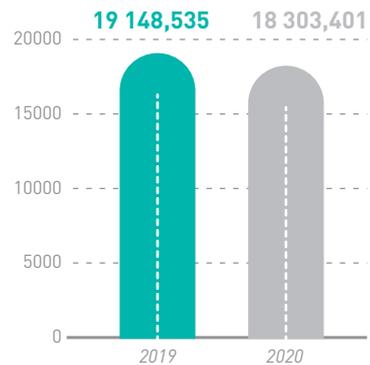
Voir page 14



Tonnages de CS collectés sur le territoire de la Métropole en 2020

TOTAL : 18 303,401 T

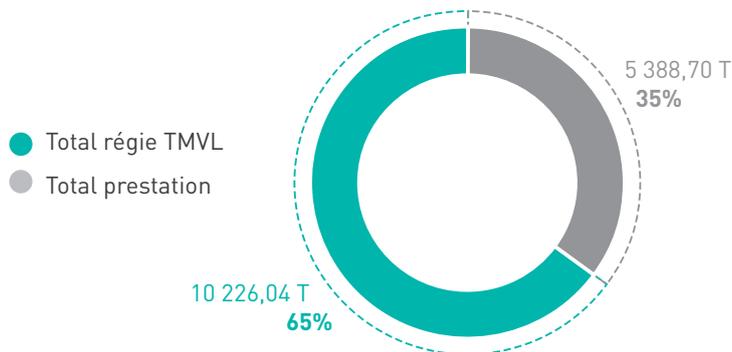
- Collecte PàP régie TMVL
- Collecte PàP prestation
- Collecte PAVE prestation
- Collecte PAVE régie TMVL



Evolution des tonnages de CS collectés sur le territoire de la Métropole

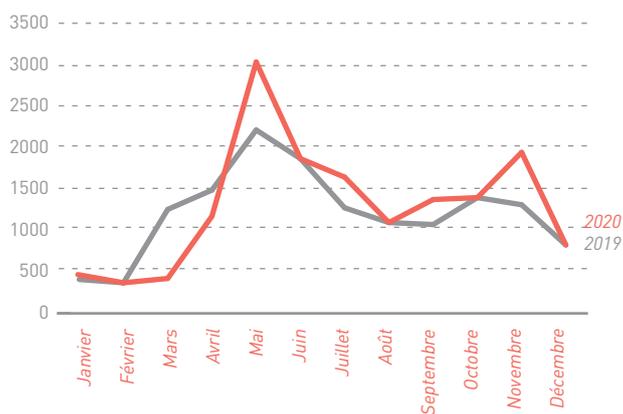
La collecte des déchets végétaux

Voir page 15



Répartition des tonnages de déchets végétaux collectés sur le territoire de la Métropole en 2020

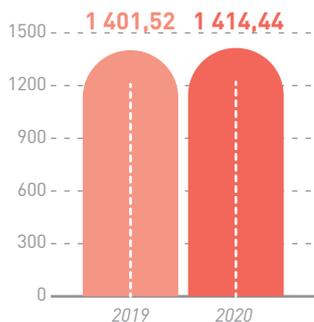
TOTAL : 15 614,74 T



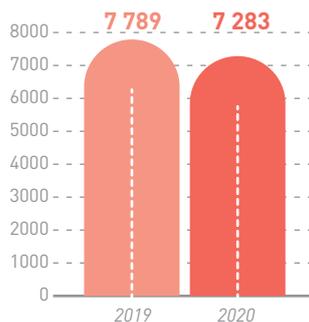
Evolution mensuelle des tonnages de déchets verts collectés sur le périmètre métropolitain

La collecte des encombrants

Voir page 15



Evolution des tonnages d'encombrants collectés sur le territoire de la Métropole

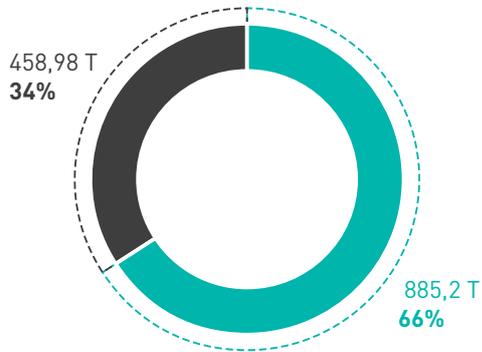


Evolution du nombre de rendez-vous annuels

La collecte des cartons

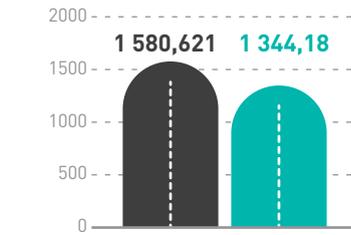
[Voir page 16](#)

- Régie TMVL (Dépot Centre après-midi)
- TRI 37



Répartition des tonnages de cartons collectés sur le territoire de la Métropole en 2020

TOTAL : 1 344,18 T

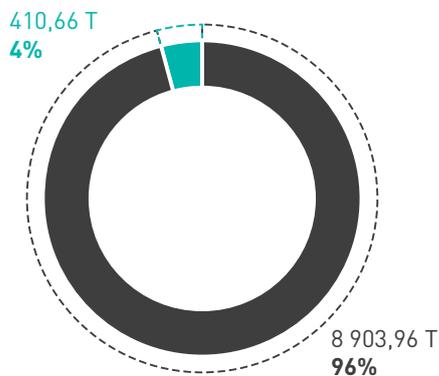


Évolution des tonnages de cartons collectés sur le territoire de la Métropole en 2020

La collecte du verre

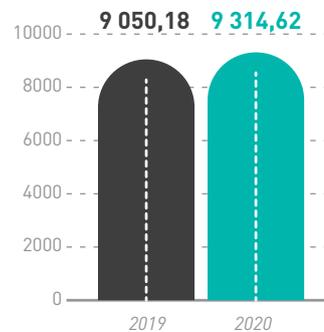
[Voir page 17](#)

- Prestation PAV
- Régie



Répartition des tonnages de verre collectés sur le territoire de la Métropole en 2020

TOTAL : 9 314,62 T



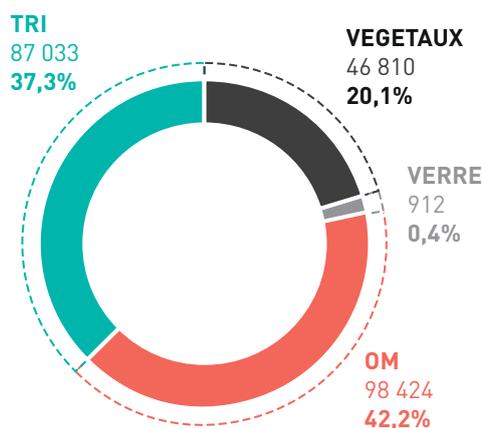
Évolution des tonnages de verre collectés sur le territoire de la Métropole

L'unité bacs

Voir page 18

	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES			TRI SÉLECTIF			VÉGÉTAUX			VERRE		
	2019	2020		2019	2020		2019	2020		2019	2020	
Ballan-Miré	3 778	3 842	+1,7%	3 495	3 441	+1,6%	2 125	2 223	+4,4%	3	4	+25,0%
Berthenay	348	348	+0,0%	295	295	+0,0%	275	264	-4,2%			
Chambray-Lès-Tours	4 392	4 453	+1,4%	3 746	3 774	+0,7%	3 016	3 071	+1,8%	34	36	+5,6%
Chanceaux-sur-Choisille	1 455	1 455	+0,0%	1 826	1 827	+0,1%	1 343	1 362	+1,4%			
Druye	463	479	+3,3%	527	527	+0,0%	386	402	+4,0%			
Fondettes	4 836	4 904	+1,4%	4 614	4 662	+1,0%	4 025	4 090	+1,6%	4	4	+0,0%
Joué-Lès-Tours	11 757	11 868	+0,9%	10 680	10 752	+0,7%	8 631	8 729	+1,1%	53	54	+1,9%
La Membrolle-sur-Choisille	1 407	1 410	+0,2%	1 371	1 372	+0,1%	1 153	1 165	+1,0%	1	1	+0,0%
La Riche	3 166	3 166	+0,0%	2 685	2 691	+0,2%	1 843	1 847	+0,2%	14	15	+6,7%
Luynes	2 145	2 170	+1,2%	2 046	2 070	+1,2%	1 705	1 724	+1,1%	3	3	+0,0%
Mettray	971	996	+2,5%	939	963	+2,5%	821	847	+3,1%			
Notre-Dame-d'Oé	1 929	1 969	+2,0%	1 864	1 892	+1,5%	1 687	1 733	+2,7%	9	10	+10%
Parçay-Meslay	1 435	1 478	+2,9%	1 356	1 338	-1,3%	982	1 008	+2,6%	7	8	+12,5%
Rochecorbon	1 690	1 719	+1,7%	1 707	1 688	-1,1%	1 241	1 257	+1,3%			
Saint-Avertin	6 497	6 484	-0,2%	5 832	5 841	+0,2%	5 204	5 300	+1,8%	13	14	+7,1%
Saint-Cyr-sur-Loire	5 962	5 994	+0,5%	5 762	5 790	+0,5%	4 532	4 600	+1,5%	18	17	-5,9%
Saint-Etienne-de-Chigny	694	709	+2,1%	690	706	+2,3%	661	644	-2,6%	6	6	+0,0%
Saint-Genouph	521	521	+0,0%	488	486	-0,4%	416	422	+1,4%	2	2	+0,0%
Saint-Pierre-Des-Corps	5 481	5 551	+1,3%	4 631	4 665	+0,7%	3 319	3 338	+0,6%	20	20	+0,0%
Savonnières	1 538	1 598	+3,8%	1 497	1 542	+2,9%	1 240	1 302	+4,8%	6	6	+0,0%
Tours	36 848	36 619	-0,6%	30 527	30 113	-1,4%	1 001	1 007	+0,6%	690	701	+1,6%
Villandry	684	691	+1,0%	586	598	+2,0%	467	465	+1,7%	11	11	+0,0%
TOTAL	97 997	98 424	+0,4%	87 164	87 033	-0,2%	46 073	46 810	+1,6%	894	912	+2,0%

Répartition du nombre de conteneurs par flux : 233 179



Répartition du nombre de conteneurs par flux

TOTAL : 233 179

L'unité bacs

[Voir page 18](#)

	2019	2020	Evolution
Modification de dotation (76%)	9 550	10 184	+6,2%
Réparation (16%)	1 803	2 160	+16,5%
Bacs brûlés (1%)	135	147	+8,2%
Bacs volés (5%)	838	725	-15,6%
Livraison bacs pour manifestations (2%)	686	213	-222,1%
TOTAL	13 012	13 429	+3,1%

Nombre d'interventions sur le parc de bacs

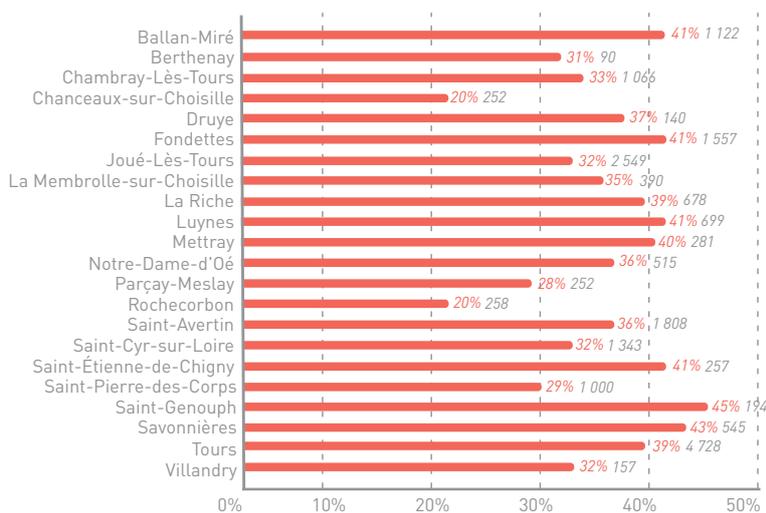
[Voir page 19](#)



Livraison de bacs pour manifestations

Les composteurs

[Voir page 19](#)



Répartition du nombre de composteurs individuels par commune

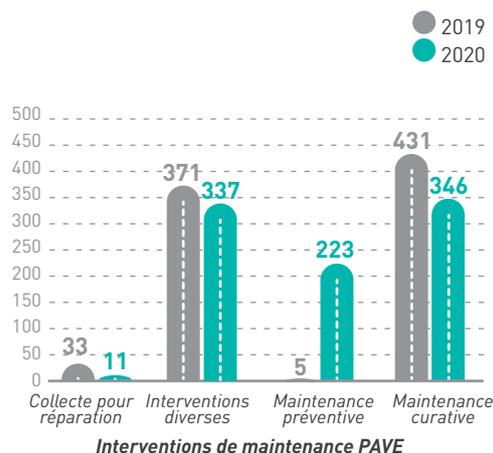
TOTAL : 22 058

La maintenance

Voir page 20

	2019	2020	
Collecte pour réparation	33	11	-67%
Interventions diverses	371	337	-9%
Maintenance préventive	5	223	+4 360%
Maintenance curative	431	346	-20%
TOTAL	840	917	+9%

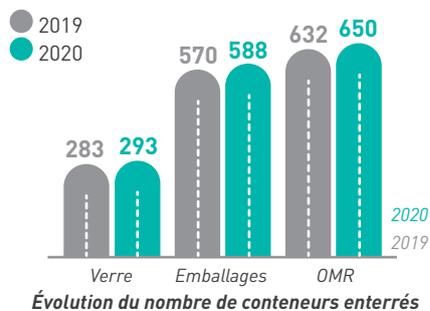
Nombre d'intervention sur le parc de PAVE



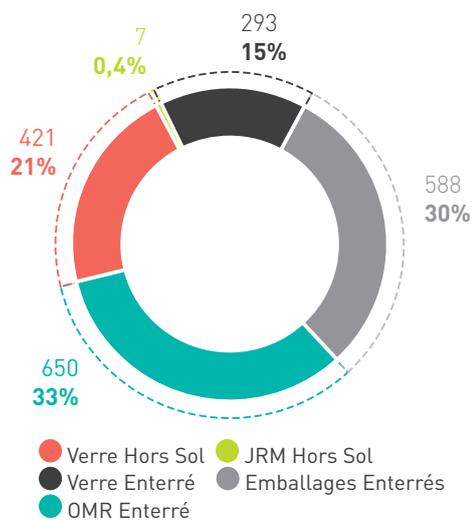
Interventions de maintenance PAVE

Développement du réseau

Voir page 20

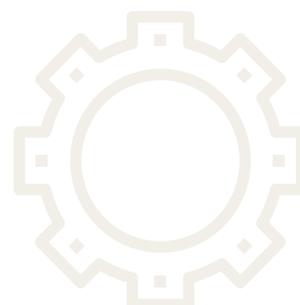


Évolution du nombre de conteneurs enterrés



Répartition des Points d'Apport Volontaire sur le territoire de la Métropole en 2020

TOTAL : 1 959



Les conteneurs à verre

 Voir page 20

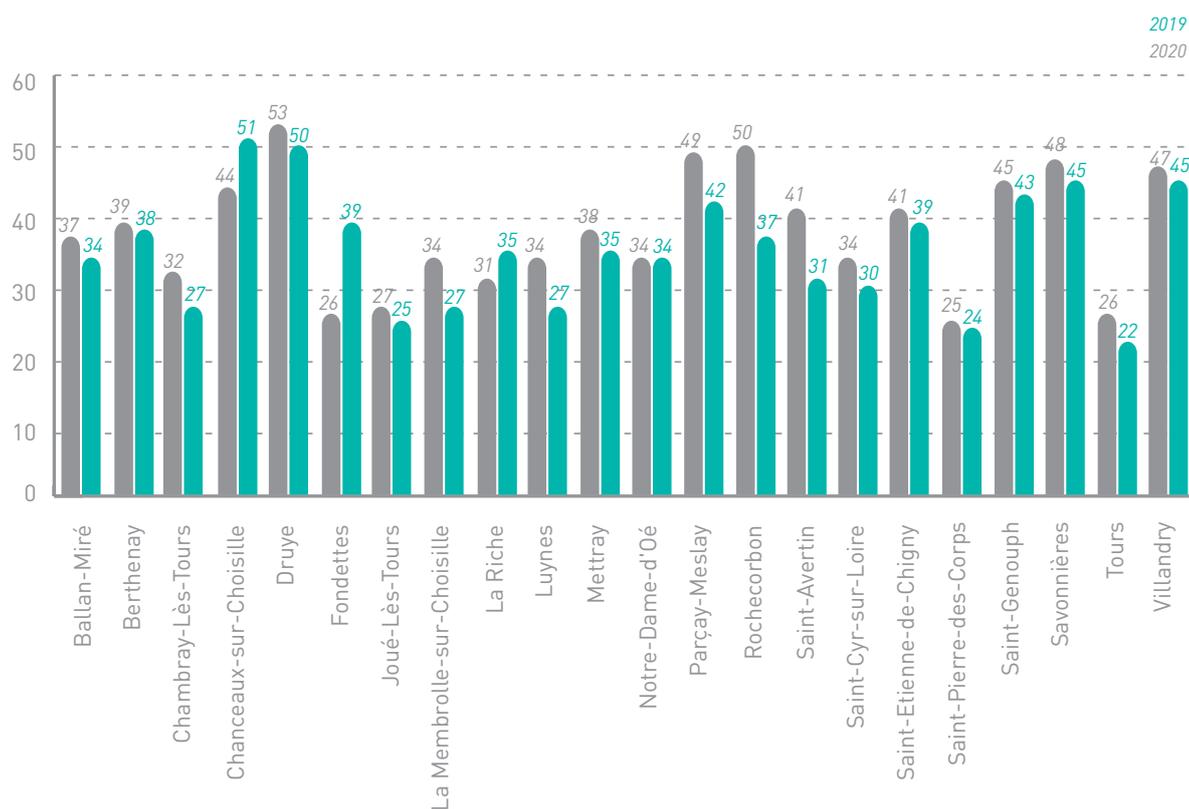


	Nombre d'habitants 2020	Nombre de conteneurs verre 2020	Tonnages verre 2020	kg/hab 2020
Ballan-Miré	8 191	17	307	37
Berthenay	706	4	28	39
Chambray-Lès-Tours	12 001	40	380	32
Chanceaux-sur-Choisille	3 560	10	156	44
Druye	952	3	51	53
Fondettes	10 879	22	284	26
Joué-Lès-Tours	38 661	94	1044	27
La Membrolle-sur-Choisille	3 374	9	115	34
La Riche	10 412	27	322	31
Luynes	5 243	15	177	34
Mettray	2 139	5	80	38
Notre-Dame-d'Oé	4 246	11	146	34
Parçay-Meslay	2 453	7	119	49
Rochecorbon	3 219	9	159	50
Savonnières	3 227	7	156	48
Saint-Avertin	15 263	39	630	41
Saint-Cyr-sur-Loire	16 397	26	559	34
Saint-Etienne-de-Chigny	1 651	7	68	41
Saint-Genouph	1 064	3	48	45
Saint-Pierre-des-Corps	16 016	39	398	25
Tours	139 230	315	3632	26
Villandry	1 161	5	55	47
TOTAL	300 045	714	8 916	29,71

Répartition des 714 conteneurs à verre (hors collecte verre des commerces)



Évolution des tonnages verre



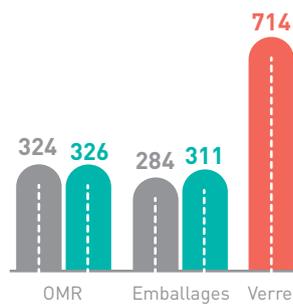
Performance du verre par commune en Kg par habitant

Collecte PAVE des Ordures Ménagères Résiduelles et emballages

Voir page 20

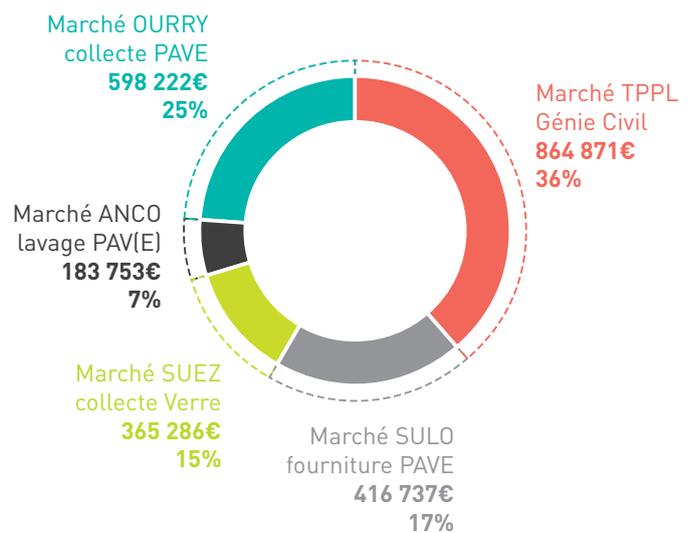
	OMR						EMBALLAGES					
	REGIE TMVL			OURRY			REGIE TMVL			OURRY		
	2019	2020		2019	2020		2019	2020		2019	2020	
Janvier	495	484	+2%	451	639	+29%	139	138	-1%	121	120	-1%
Février	453	457	+1%	412	548	+25%	120	111	-8%	110	103	-7%
Mars	418	549	+24%	412	669	+38%	155	107	-46%	111	112	+1%
Avril	486	454	-7%	445	604	+26%	161	104	-55%	111	82	-36%
Mai	498	460	-8%	461	636	+27%	115	121	+5%	109	76	-43%
Juin	494	523	+6%	437	689	+37%	105	139	+24%	99	120	+17%
Juillet	549	455	-2,1%	463	643	+28%	133	172	+22%	113	111	-2%
Août	425	501	+15%	396	606	+35%	121	128	+5%	98	97	-1%
Septembre	492	503	+2%	412	622	+34%	141	127	-11%	108	119	+9%
Octobre	480	507	+5%	441	645	+32%	177	116	-53%	120	123	+2%
Novembre	467	507	+8%	424	640	+34%	148	103	-44%	108	108	+0%
Décembre	534	540	+1%	439	654	+33%	137	141	+3%	119	150	+21%
TOTAL	5791	5939	+2%	5194	7596	+32%	1653	1507	+10%	1328	1320	-1%

Répartition des tonnages par mois



- Régie TMVL
- OURRY
- SUEZ

Répartition du nombre de PAVE



Répartition des dépenses

TOTAL : 2 428 869€

Fréquentation et badges d'accès aux déchèteries

👁 Voir page 22

Fréquentation	Milletière	Grange David	Haute Limougière	Bois de Plante	Aubuis	Joué-Lès-Tours	Cassantin	TOTAL
2010	87 606	53 350	74 223	23 077	41 375	33 244	-	312 875
2011	89 139	56 135	77 805	24 384	45 883	37 552	-	330 898
2012	78 364	56 304	80 128	26 369	42 033	39 745	-	322 943
2013	79 589	65 572	84 513	26 306	42 476	42 316	-	340 772
2014	92 331	68 192	91 358	26 970	51 706	44 693	34 125	409 375
2015	92 250	69 190	91 970	26 132	52 476	43 597	33 300	408 915
2016	78 701	82 288	88 010	25 750	51 135	45 967	27 600	399 451
2017	68 510	71 197	68 508	25 578	46 514	59 753	22 400	362 460
2018	77 389	61 795	77 039	21 151	45 130	77 046	21 147	380 697
2019	71 433	57 931	70 812	18 500	44 109	79 963	26 111	368 859
2020	65 259	35 824	62 102	20 847	37 208	68 008	23 162	312 410
Évolution 2019/2020	-9%	-38%	-12%	-13%	-16%	-15%	-11%	-15%

Nombre de visites dans les déchèteries de la Métropole de Tours

Fréquentation	Pernay
2010	10 412
2011	9 081
2012	9 200
2013	9 250
2014	8 593
2015	6 195
2016	6 000
2017	3 828
2018	5 473
2019	5 321
2020	3 500
Évolution 2019/2020	-34%

Nombre de visites en déchèterie avec convention

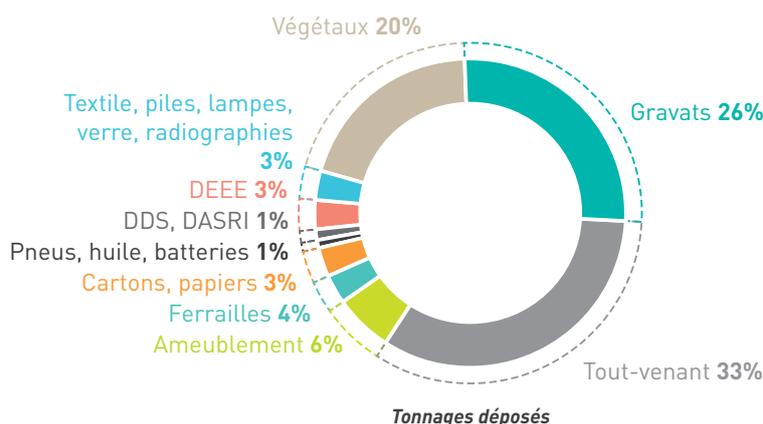
Tonnages déposés en déchèterie

👁 Voir page 23



	Aubuis à Saint-Avertin	Bois de Plante à Saint-Pierre-des-Corps	Milletière à Tours Nord	Grange David à La Riche	Haute Limougière à Fondettes	Prony à Joué-Lès-Tours	Cassantin à Chanceaux-sur-Choisille	Pernay à Pernay	TOTAL
Végétaux	885	453	1 386	986	1 547	1 660	801	380	8 099
Gravats	1 280	1 030	1 573	1 722	1 436	1 979	866	180	10 066
Ferrailles	182	120	265	227	222	357	124	20	1 517
Cartons	109	62	164	139	155	183	79	25	915
Bois	-	-	-	-	-	-	-	45	45
Divers	1 464	1 572	2 206	2 181	1 647	2 590	989	300	12 949
Papiers	50	28	71	81	89	97	25	-	441
Huile vidange	7	6	8	8	9	12	5	1	56
Batteries	0,2	0,0	1,0	0,3	1,1	1,5	0,3	-	4
DDS hors REP	17	12	17	18	18	53	9	4	148
DDS ECO-DDS	15	20	18	20	21	47	13	-	154
DASRI	0,06	0,08	0,71	0,09	0,05	0,05	0,01	-	1
DEEE	152	101	234	256	186	288	93	20	1 330
Ameublement	-	-	510	590	310	680	140	-	2 230
Plâtre	-	-	-	-	-	107	57	-	164
Polystyrène	1,3	1,0	3,6	3,2	3,7	2,5	1,5	-	17
Pneus	7	3	7	9	13	12	7	-	57
Textile	23	11	47	16	21	36	8	-	162
Piles	2	0	3	2,4	3,4	2,4	0,5	-	14
Lampes	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,2	-	4
Verre	60	39	104	86	184	74	55	-	602
Radiographies	0,3	0,1	0,4	0,3	0,2	0,2	0,1	-	2
TOTAL	4 255	3 459	6 620	6 345	5 867	8 183	3 272	975	38 977

Répartition des tonnages collectés

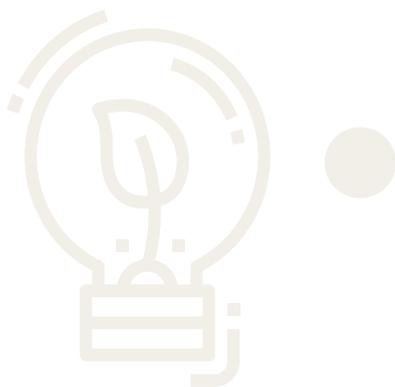


Filières de traitement des déchèteries en 2020

 Voir page 23

Déchets	FILIERE	TRAITEMENT
Végétaux	ECOSYS, SEDE et ACTE	tri, broyage, compostage
Gravats	MS SERVICES	criblage, réutilisation
Ferrailles	MENUT	tri, broyage, valorisation
Cartons	PASSENAUD	tri, valorisation
Plâtre	MS SERVICES	criblage, réutilisation
Divers	SUEZ ENVIRONNEMENT	tri, valorisation ou enfouissement
Papiers	COVED	tri, broyage, valorisation
Meubles	ECO-MOBILIER (VEOLIA)	tri, valorisation
Huile	SENI	régénération, valorisation
Batteries	MENUT	tri, broyage, valorisation
DDS	ECO-DDS (BS ENVIRONNEMENT)	tri, valorisation
Amiante	SANITRA FOURRIER	enfouissement
DEEE	ECO-SYSTEME (DERICHEBOURG)	tri, valorisation
Pneus	ALIAPUR (MEGAPNEUS)	tri, valorisation
Textile	LE RELAIS	tri, réutilisation, valorisation
Piles	COREPILE	tri, valorisation
Lampes	RECYLUM	tri, valorisation
Cartouches encre	COLLECTOR'S	tri, réutilisation

Les filières de traitement



Collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

 Voir page 24

Collectés par TRI 37	Gros Electroménagers		Ecrans	Petits Appareils en Mélange	TOTAL
	Hors Froid	Froid			
2009	301	110	268	255	934
2010	364	151	356	326	1197
2011	337	138	321	338	1134
2012	292	131	275	322	1020
2013	354	170	316	366	1205
2014	368	206	314	475	1363
2015	457	238	301	509	1505
2016	536	284	366	533	1718
2017	524	292	258	544	1617
2018	513	273	205	528	1519
2019	564	286	184	595	1629
2020	583	269	164	599	1615
Evolution 2019-2020	3%	-6%	-11%	1%	-1%

Répartition des tonnages

Les caractérisations sur les produits entrants

 Voir page 27

Acier	Aluminium	Films plastiques	Papier	Brique	Carton	PEHD	PET clair	PET foncé	Pots et Barq.	Refus
2,23%	0,59%	0,45%	31,27%	1,47%	26%	1,4%	3,68%	1,57%	0,53%	32%

Résultats des caractérisations par matériaux

Le tri des emballages et des journaux-magazines en centre de tri et leur valorisation

 Voir page 27

Matières	Papiers	Cartons	Films plastiques	PET clair	PET foncé	PEHD	Pots et barquettes plastiques	Briques alimentaires	Acier	Aluminium	Refus
Tonnages	5 118	5 326	70	766	270	244	82	157	615	38	5 837

Matériaux présents dans les produits triés et expédiés en filières de recyclage en 2020

Les recettes de vente des matières

 Voir page 27

Matières	Prix de vente moyen en € / tonne	RECETTES ANNUELLES EN €
Journaux-magazines	100€ puis 48€	301 090
Verre	24,38€ puis 13,21€	182 253
Acier	90	49 595
Aluminium	480	14 400
Briques alimentaires	11	1 220
Cartons	30	192 162
PET clair	175	126 850
PET foncé	55	23 078
PEHD	155 puis 80	25 532
Films plastiques	0	0
Pots barquettes PP	110 puis 80	7 780
TOTAL		923 960€

Montant des recettes issues de la vente des matériaux du centre de tri

Éco-organismes	RECETTES ANNUELLES EN €
CITEO au titre du barème F (emballages et papiers)	2 277 166
Ecomobilier (meubles)	150 000
ECO DDS (déchets dangereux des ménages)	10 855
Ecosystem (Déchets Électriques et Électroniques)	127 032
TOTAL	2 565 053

Montant des recettes versées par les éco-organismes pour les produits issus du centre de tri et des déchèteries



Les déchets verts

Voir page 28



	2019	2020
Collecte déchets verts en PàP	14 750	15 615
Déchèteries	8 300	7 280
Services techniques (Déchets Verts)	4 450	3 940
Services techniques (souches)	600	555

Tonnages de déchets verts compostés

	2020
Chanceaux-sur-Choisille	7 900
Charentilly	4 450
Saint-Avertin	12 585
Saint-Pierre-des-Corps	2 450

Répartition des tonnages déchets verts et souches

	2016	2017	2018	2019	2020
Les collectes en porte-à-porte	12 554	15 130	14 840	14 719	15 615
Les déchèteries	10 617	9 529	9 176	8 327	7 280
TOTAL Déchets des particuliers	23 171	24 659	24 016	23 046	22 895
Les services techniques (déchets verts)	4 553	4 615	4 322	4 421	3 940
Les services techniques (souches)	400	587	602	637	555
TOTAL Déchets compostés	28 124	29 861	28 940	28 104	27 390

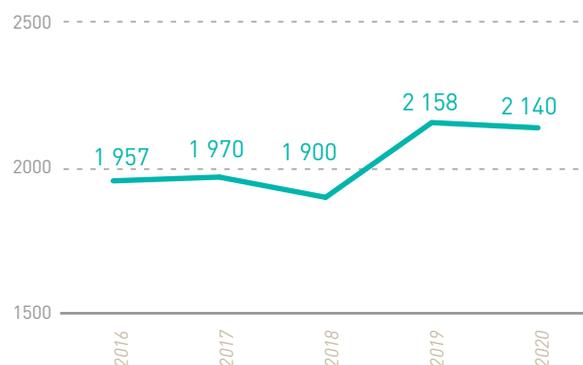
Évolution des tonnages de déchets verts

Les encombrants

Voir page 29

Bois	885
Ferraille	170
DEEE	290
Tout-venant	810 dont 260 T enfouies et 550 T envoyées en surtri

Tonnages collectés et valorisés



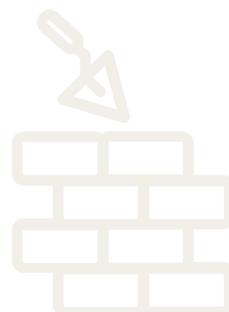
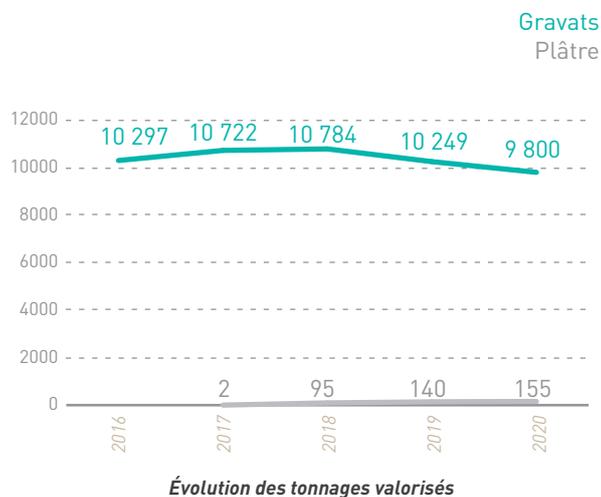
Évolution des tonnages d'encombrants

	2016	2017	2018	2019	2020
Refus de démantèlement enfoui	28%	29%	28%	26%	12%
Refus de démantèlement valorisé	0%	1%	3%	9%	26%
Ferraille de démantèlement des encombrants	12%	10%	8%	7%	8%
Bois de démantèlement des encombrants	45%	46%	47%	46%	41%
DEEE des encombrants	14%	13%	13%	12%	13%

Taux d'enfouissement

Les gravats et déchets de plâtre

 Voir page 30



Les déchets de bois

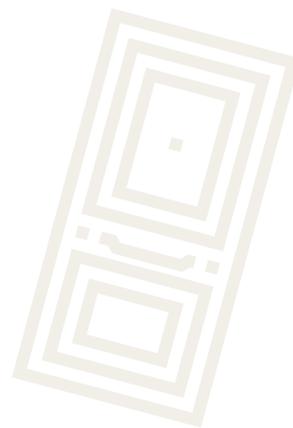
 Voir page 31

Services techniques	30 T
Démantèlement des encombrants	885 T

Origine des tonnages traités

	2016	2017	2018	2019	2020
Bois des déchèteries	3 468	2 384	2 492	1 800	0
Bois des Services techniques	187	62	44	45	30
Bois de démantèlement des encombrants	839	849	845	970	885
Total général	4 495	3 295	3 382	2 815	915

Tonnages traités

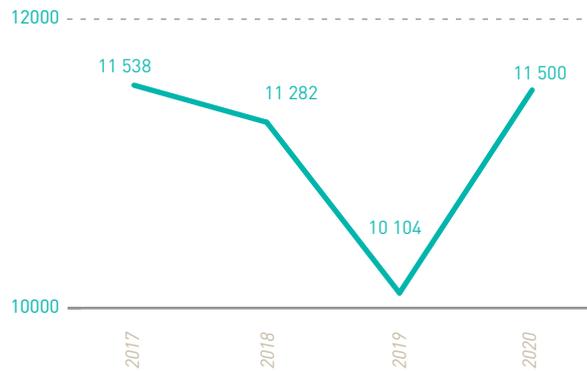


Le tout-venant de déchèterie

Voir page 32

Recyclage	1 035 T	9%
Valorisation énergétique	4 140 T	36%
Enfouissement	6 325 T	55%

Tonnages traités



Évolution des tonnages depuis 2017



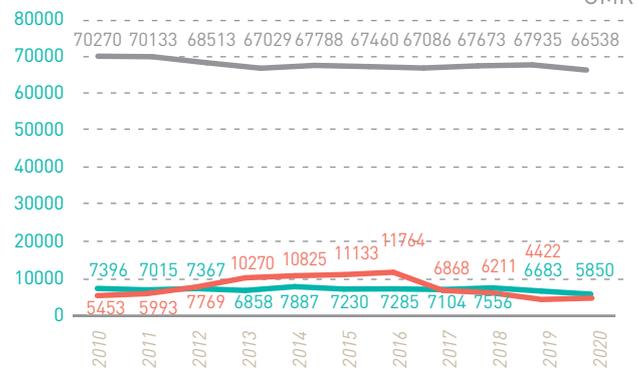
Les déchets non-valorisés

Voir page 35

Tout-venant de déchèteries
Déchets non produits par les ménages
OMR

OMR	65 310
Centre de transfert de La Grange David	46 680
Direct	13 985
Transfert de Saint-Pierre-des-Corps	4 645
Déchets non valorisables des déchèteries	150
Services techniques (Métropole, communes)	5 850
Centre de transfert de La Grange David	5 360
Direct	250
Transfert de Saint-Pierre-des-Corps	240

Tonnages traités en 2020



Évolution des tonnages enfouis de 2010 à 2020

TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

60 avenue Marcel Dassault - 37206 Tours Cedex 3 - CS30651

Crédit photos : © Léonard de Serre, Services TMVL
Direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire
Création : Com' sur un nuage

